



UFR Sciences de  
l'Homme et de la Société



Illustration : Anilyanik

# Licence de sociologie

***Livret 2024-2025***

*Département de sociologie*

Université de Rouen Normandie

1 rue Thomas Becket

76821 Mont-Saint-Aignan cedex

<a href="#">L'Université de Rouen .....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Services médicaux et sociaux .....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">La médecine préventive et le service social en faveur des étudiants .....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Le Service handicap.....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Le bureau de la vie étudiante .....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Orientation et insertion : la MIO et le BAIP.....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Le SUAPS .....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Accès aux ressources numériques.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">L'Environnement Numérique de Travail.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Les bibliothèques.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Et aussi... ..</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Jobs étudiants.....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Culture .....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences de l'Homme et de la Société.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Organisation générale .....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Le soutien à la culture numérique dans l'UFR.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Les différentes ressources .....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Modalités d'accès .....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">Les responsables de votre formation.....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">Au département de sociologie (pour toutes les questions pédagogiques).....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">Au service « scolarité » (pour toutes les questions administratives).....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">Mobilités internationales .....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">La représentation étudiante au sein du Département.....</a>	<a href="#">14</a>
<a href="#">Les enseignant.es-chercheur.es du département.....</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">Dates importantes .....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Calendrier de l'année universitaire 2024 - 2025 .....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">La rentrée.....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Dates des cours.....</a>	<a href="#">17</a>
<a href="#">Semaines de contrôle continu.....</a>	<a href="#">18</a>
<a href="#">Semaines de vacances universitaires .....</a>	<a href="#">18</a>

<u>Semaines banalisées pour le stage de L3 .....</u>	<u>18</u>
<u>La licence de sociologie .....</u>	<u>19</u>
<u>Objectifs de la formation .....</u>	<u>19</u>
<u>Objectifs professionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Description des compétences visées par la formation et débouchés prévus .....</u>	<u>20</u>
<u>Organisation des enseignements et rôle des secrétaires pédagogiques .....</u>	<u>20</u>
<u>Inscriptions pédagogiques et groupes d'emploi du temps (EDT) .....</u>	<u>20</u>
<u>Cas particulier des enseignements d'informatique .....</u>	<u>21</u>
<u>Le dispositif de valorisation de l'engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle .....</u>	<u>21</u>
<u>Présence aux Travaux Dirigés et aménagement des études.....</u>	<u>22</u>
<u>Les examens.....</u>	<u>23</u>
<u>Le contrôle continu intégral (CCI).....</u>	<u>24</u>
<u>La langue de composition lors des épreuves d'examen .....</u>	<u>24</u>
<u>Le passage d'une année à l'autre du cursus lorsqu'un semestre n'a pas été validé : le statut AJAC.....</u>	<u>24</u>
<u>Comment se fait la validation des enseignements ? .....</u>	<u>25</u>
<u>Publication des résultats .....</u>	<u>26</u>
<u>Contenu des enseignements de licence.....</u>	<u>27</u>
<u>Licence 1 Semestre 1 .....</u>	<u>27</u>
<u>Unité d'Enseignements 1 : construction et mise en œuvre des savoirs fondamentaux ..</u>	<u>29</u>
<u>Unité d'Enseignements 2 : connaissance de la société française.....</u>	<u>29</u>
<u>Unité d'Enseignements 3 : formation et âges de la vie .....</u>	<u>30</u>
<u>Unité d'Enseignements 4 : compétences transférables .....</u>	<u>31</u>
<u>Unité d'Enseignements 5 : personnalisable.....</u>	<u>32</u>
<u>Licence 1 Semestre 2 .....</u>	<u>34</u>
<u>Unité d'Enseignements 1 : domaines de la sociologie 1.....</u>	<u>35</u>
<u>Unité d'Enseignements 2 : ouvertures disciplinaires.....</u>	<u>37</u>
<u>Unité d'Enseignements 3 : maîtriser les méthodes sociologiques 1 .....</u>	<u>38</u>
<u>Unité d'Enseignements 4 : compétences transférables 2 .....</u>	<u>38</u>

<u>Unité d'Enseignements 5 : personnalisable.....</u>	<u>40</u>
<u>Licence 2 Semestre 3 .....</u>	<u>41</u>
<u>Unité d'Enseignements 1 : sociologie générale .....</u>	<u>42</u>
<u>Unité d'Enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 2 .....</u>	<u>42</u>
<u>Unité d'Enseignements 3 : se spécialiser dans un domaine .....</u>	<u>43</u>
<u>Unité d'Enseignements 4 : compétences transférables .....</u>	<u>46</u>
<u>Unité d'Enseignements 5 : inégalités sanitaires et sociales .....</u>	<u>47</u>
<u>Licence 2 Semestre 4 .....</u>	<u>48</u>
<u>Unité d'Enseignements 1 : travail, organisations et professions .....</u>	<u>49</u>
<u>Unité d'Enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 3 .....</u>	<u>50</u>
<u>Unité d'Enseignements 3 : approfondissements disciplinaires.....</u>	<u>51</u>
<u>Unité d'Enseignements 4 : outils transversaux .....</u>	<u>52</u>
<u>Unité d'Enseignements 5 : sciences, sociétés et responsabilité sociale 2.....</u>	<u>54</u>
<u>Licence 3 Semestre 5 .....</u>	<u>55</u>
<u>Unité d'enseignements 1 : connaître et mobiliser les théories sociologiques 2.....</u>	<u>56</u>
<u>Unité d'enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 4 .....</u>	<u>56</u>
<u>Unité d'enseignements 3 : se spécialiser dans un domaine.....</u>	<u>58</u>
<u>Unité d'enseignements 4 : outils transversaux .....</u>	<u>62</u>
<u>Unité d'enseignements 5 : sciences, sociétés et responsabilité sociale 3.....</u>	<u>63</u>
<u>Licence 3 Semestre 6 .....</u>	<u>65</u>
<u>Unité d'enseignements 1 : analyser les inégalités.....</u>	<u>66</u>
<u>Unité d'enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 5 .....</u>	<u>67</u>
<u>Unité d'enseignements 3 : se spécialiser dans un domaine.....</u>	<u>68</u>
<u>Unité d'enseignements 4 : stage .....</u>	<u>72</u>
<u>Unité d'enseignements 5 : sciences, sociétés et responsabilité sociale 4.....</u>	<u>74</u>

# L'Université de Rouen

Créée en 1966, l'université de Rouen accueille aujourd'hui environ **30 000 étudiant.es** et parmi eux environ 10 000 étudiant.es de première année. Pour les accueillir, elle compte un peu plus de **2 500 salarié.es** (1 000 personnels administratifs et 1 500 enseignant.es-chercheur.es). Son **budget** est d'environ **200 millions d'euros**.

Comme toutes les universités, l'université de Rouen est dirigée par un.e président.e élu.e par les membres du Conseil d'administration (CA). Il/elle est élu.e pour quatre ans. Son mandat est renouvelable une fois. L'université est présidée par **Laurent Yon**.

Le CA détermine la politique de l'université. Les membres du conseil administration sont élus par l'ensemble des étudiant.es, des enseignant.es chercheur.es et des personnels administratifs mais aussi nommés. Un autre conseil participe au pilotage : le **Conseil académique** qui regroupe deux commissions essentielles : la **commission de la formation et de la vie universitaire** (CFVU) et la **commission de la recherche** (CR). **La CFVU concerne plus spécifiquement la vie étudiante.**

L'université comporte de multiples services. Voilà ceux qui vous seront principalement utiles.

## **Services médicaux et sociaux**

### *La médecine préventive et le service social en faveur des étudiants*

L'université dispose d'un **service de santé étudiante** qui accueille les étudiant.es pour des visites de prévention, des consultations spécialisées, des actions de prévention, ainsi que des soins d'urgence. Le service est situé à **la Maison de l'université** (<http://mdu.univ-rouen.fr/>) sur le campus de Mont Saint-Aignan.

- Numéro de téléphone : 02 32 76 92 92
- Site internet : <http://sante-social.univ-rouen.fr/>

L'université dispose également d'un **service d'aide psycho-social** qui peut vous accompagner si vous rencontrez des difficultés personnelles, familiales ou pour toute autre demande. Cette équipe est composée de trois psychologues, d'un psychiatre et de deux assistantes sociales, dont une sur le site de Mont-Saint-Aignan.

- Numéro de téléphone : 02 32 76 92 92
- <https://sante-social.univ-rouen.fr/>
- Disponibilités : du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h00.

**Commenté [gvLJ1]:** C'est le nouveau nom du service.

## *Le Service handicap*

L'université dispose d'une **mission pour l'intégration des étudiant.es en situation de handicap située au sein du campus de Mont-Saint-Aignan, Espace Michel Serres (B4), 2e étage.**

**Céline Martin** est la coordinatrice de l'espace Handicap. Si vous êtes étudiant.e en situation de handicap, souffrant d'une maladie invalidante ou d'un handicap passager, elle est chargée de votre accueil, de déterminer et de mettre en place avec vous les dispositions nécessaires au bon déroulement de vos études :

- aides pour les démarches d'inscription, de demande de logement, d'aménagement des cours.
- aides techniques : transcriptions en braille, photocopies, prêt de matériel spécialisé, enregistrement des cours...
- aides humaines : tuteur.ices, preneur.ses de notes, lecteur.ices...
- prêt de matériel : loupe, dictaphone, télé agrandisseur, cartes de photocopies...
- veille à l'organisation des examens en partenariat avec les responsables de filière.
- Numéro de téléphone : 02 32 76 92 51
- Adresse mail : [handicap@univ-rouen.fr](mailto:handicap@univ-rouen.fr)
- <https://www.univ-rouen.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>

Patricia Duparc, médecin, Caroline Bouillin et Christine Merch, infirmières, seront à même d'évaluer vos besoins pendant vos études, en fonction de votre handicap ou de votre maladie prolongée ou invalidante.

- Numéro de téléphone : 02 32 76 92 92

## ***Le bureau de la vie étudiante***

Interface entre l'étudiant.e et l'université, le **Bureau de la Vie étudiante (BVE)** est un lieu de ressources et d'accueil. Pour vous aider à optimiser votre formation, ses activités visent à l'amélioration de vos conditions de vie dans leur quotidien. Au BVE, vous obtiendrez des réponses à vos questions en matière de logement, de restauration, de transport, de santé, de social, de culture ou encore de sport. Le BVE soutient également la création d'ARACTs, aide et anime le réseau associatif de l'Université. Il vous assiste dans la construction de votre projet quelle que soit sa nature : culturel, humanitaire, citoyen, sportif, etc. et vous accompagne dans la recherche de financements, notamment pour déposer des demandes au titre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).

Le BVE se situe sur le campus de Mont Saint-Aignan dans le bâtiment de la présidence.

- Numéro de téléphone : 02 35 14 63 22
- Adresse mail : [bve@univ-rouen.fr](mailto:bve@univ-rouen.fr)

Vous pouvez également consulter toutes les informations relatives à la vie étudiante sur la page Facebook Ma Tribu : <https://www.facebook.com/matribu.univrouen/>

### ***Orientation et insertion : la MIO et le BAIP***

La mission information-orientation (MIO) est située sur le campus de Mont Saint Aignan, au rez de chaussée du Bâtiment 4, appelé bâtiment Michel Serres. Elle accueille les étudiant.es sur rendez-vous et les accompagne :

- dans leurs recherches pour connaître les différentes formations et leurs débouchés professionnels ;
- pour construire un projet de formation adapté à leur profil et à leurs objectifs ;
- pour les réorienter tout au long de leur parcours (changer de filière, connaître les passerelles possibles)
- Elle offre aux étudiant.es des outils tels que :
  - une salle de documentation (ouvrages, périodiques, dossiers thématiques sur les formations et les métiers) ;
  - Des postes informatiques équipés d'un logiciel d'aide à la construction du parcours de formation

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone au 02 32 76 93 73.

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), situé au même endroit que la MIO, propose aux étudiant.es différents services pour définir leur projet et préparer leur candidature pour une formation, un stage ou un emploi. Il propose notamment aux étudiant.es :

- des rendez-vous individuels ;
- du coaching individuel / préparation à l'entretien professionnel ;
- le module Projet Professionnel ;
- la réalisation de leur Portefeuille d'Expérience et de Compétences
- un programme annuel d'ateliers d'accompagnement.

### ***Le SUAPS***

Le SUAPS est le **Service universitaire des activités physiques et sportives**. Il vous permet d'accéder à un grand nombre d'activités sportives à des tarifs défiant toute concurrence. Profitez-en !

- Site internet : <http://suaps.univ-rouen.fr/>

## **Accès aux ressources numériques**

### *L'Environnement Numérique de Travail*

Via « la page du numérique » (<https://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/outils-et-services-numeriques-204740.kjsp>), vous pouvez accéder à un bouquet de services personnalisables sur votre « Espace Numérique de Travail » : agenda, espace de stockage, emploi du temps, partage de fichiers, courrier électronique, plate-forme d'assistance.... Une zone d'e-administration permet d'effectuer en ligne les formalités liées à l'inscription et la réinscription, d'accéder au dossier de scolarité ou au contrat pédagogique. Pour faciliter l'utilisation de l'ENT des tutoriels sont disponibles sur le site de l'Université, rubrique communauté universitaire, puis onglet « numérique ».

L'Université propose aux étudiants et aux personnels équipés d'ordinateurs et dans **l'exercice de leurs activités d'études et de recherche un accès Wifi dans la plupart des zones du Campus (B.U., Maison de l'Université...)**. Ce service est également disponible dans tous les bâtiments de l'U.F.R.SHS – Bât : E. Satie, C. Freinet et G. Tillion.

Le réseau s'appelle eduroam et pour vous y connecter, utilisez les outils de configuration automatiques disponibles sur le site : <https://cat.eduroam.org/>

## **Les bibliothèques**

La Bibliothèque Universitaire des Lettres, Sciences Humaines et Sociales et Staps :

- Est située à proximité de la Faculté des Lettres et offre 415 places assises et 2 cabines insonorisées de 6 places pour les travaux de groupe ;
- Est ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 19h15, le samedi de 9h à 17h ;
- Propose plus de 150.000 titres de livres, 432 abonnements de périodiques, des ressources informatiques en ligne (bases de données, périodiques électroniques, Internet), les collections sont réparties entre salles de lecture et magasins ;
- Dispose d'un catalogue informatisé (accessible sur internet) ;
- Permet via le service du Prêt entre Bibliothèques (PEB) d'obtenir des documents (prêt ou photocopies) provenant de bibliothèques extérieures à Rouen, ce service peut vous aider dans vos recherches bibliographiques.

**Attention** : l'inscription est indispensable pour emprunter. Elle donne accès à l'ensemble des bibliothèques de l'Université participant au catalogue commun et à leurs services.

- Numéro de téléphone : 02.35.14.81.72
- Adresse mail : [bulettres@univ-rouen.fr](mailto:bulettres@univ-rouen.fr)
- Site internet : rubrique Bibliothèques sur le site [www.univ-rouen.fr](http://www.univ-rouen.fr)



La Bibliothèque Universitaire section Sciences et Techniques, boulevard Maurice de Broglie, Mont Saint Aignan (02 35 14 60 47) est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

La Bibliothèque Universitaire section Médecine-Pharmacie , 22 boulevard Gambetta, Rouen (02 35 14 84 65) est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 22h et le samedi de 9h à 22h.

La Bibliothèque Universitaires spécialisée de Droit (site Pasteur), 3 avenue Pasteur, Rouen (02 32 76 95 68) est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30.

Les Bibliothèques Universitaires spécialisées de Droit (site Pasteur) et de Médecine (site Martainville) possèdent l'une et l'autre des ouvrages de Sciences Humaines et sociales.

Dans chaque bibliothèque, les étudiant.es peuvent consulter sur place les ouvrages et dans le cas de prêts, doivent s'inscrire dans la bibliothèque concernée à l'aide de leur carte d'étudiant depuis l'extérieur sur le site web de l'U.F.R.

*Et aussi...*

Ne négligez pas votre bibliothèque de quartier qui possède des ouvrages classiques.

La bibliothèque municipale de Rouen dispose d'un fond très important : 3 rue Jacques Villon, 76000 Rouen. Tel : 02-35-71-28-82

### **Jobs étudiants**

Vous cherchez un job étudiant pour vous aider à financer vos études ? L'université de Rouen Normandie vous propose des offres d'emploi compatible avec vos études.

Vous trouverez plus d'informations à l'adresse suivante : <https://formation-ve.univ-rouen.fr/travailler-et-etudier-399734.kjsp?RH=1459862046025>

### **Culture**

L'université de Rouen vous offre une programmation culturelle riche et variée. Chaque année, retrouvez **des spectacles, de théâtre, danse, musique...** à la Maison de l'Université ou sur les différents campus, en soirée ou en journée à destination des étudiant.es mais aussi de tous les publics.

Les étudiant.es de l'URN bénéficient du tarif le plus bas et grâce au dispositif Carte Culture, ils et elles disposent de réductions pour les spectacles proposés à l'Université mais également pour les spectacles chez différents partenaires culturels.

Des **ateliers de pratiques artistiques** sont également proposés. Qu'il s'agisse de théâtre, danse ou de photographie, ils offrent à chacun l'opportunité d'essayer à une pratique nouvelle, sans prérequis. Ces ateliers peuvent être proposés par une association étudiante, mais également par des professionnels du monde du spectacle ou des arts visuels.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.univ-rouen.fr/vie-des-campus/culture/>

## L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences de l'Homme et de la Société

### **Organisation générale**

Votre U.F.R. comprend trois départements correspondant à trois disciplines : Psychologie ; Sociologie ; Sciences de l'Éducation. Il est appelé SHS, Sciences de l'Homme et de la Société. Son pilotage est assuré par le Conseil de Gestion dont les membres sont élus et nommés. Le/la directeur/trice de l'UFR est élu(e) par ses membres. **Le directeur de l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société est M. Amine Rezrazi.** La direction du département de Sociologie est assurée par **Mme Elise Lemercier.**

### **Le soutien à la culture numérique dans l'UFR**

L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication est omniprésente et obligatoire dans le cursus de l'étudiant. La *culture numérique* représente l'ensemble des compétences que doivent posséder les étudiant.es, que ce soit pour la poursuite de leur cursus dans l'enseignement supérieur ou pour leur parcours socio-professionnel. Vous bénéficierez d'un enseignement basé sur un référentiel de compétences européen (le DigComp) qui aura pour objectif de vous préparer au passage des épreuves de certification des compétences numériques. Cette certification Pix (<http://pix.fr>) permet à chaque citoyen.ne d'établir son profil de compétences numériques. Le contenu de ce référentiel (voir <https://pix.fr/competences>) est réparti sur les trois années de licence. Les étudiant.es auront la possibilité de se positionner sur les différentes compétences du Pix et de valider leur profil via une épreuve de certification.

Pour tous renseignements complémentaires concernant PIX, contactez : [pix@univ-rouen.fr](mailto:pix@univ-rouen.fr)

### **Les différentes ressources**

L'UFR SHS met à disposition des étudiant.es (dès la 1<sup>ère</sup> année) des ressources informatiques :

- Salles informatiques en libre accès (1er étage du bâtiment Satie)
- Adresse électronique de type « [prenom.nom@univ-rouen.fr](mailto:prenom.nom@univ-rouen.fr) »
- Listes de diffusion, Agenda et Espace de stockage en ligne
- Consultation des notes par le Web
- Inscriptions en ligne dans certains cours / TD et groupes pédagogiques

Commenté [gvLJ2]: J'ai l'impression qu'ils ont enlevé le etu

- Réinscription par le Web
- Quota d'impressions gratuites par étudiant (variable selon l'année d'inscription)
- Accès Wifi
- Consultation du service VOD (Video On Demand) / portail documentaire
- Bases de données documentaires en ligne

### *Modalités d'accès*

Pour en bénéficier,

1. vous devez vous être acquitté.e de vos droits d'inscription universitaire et donc disposer de votre carte d'étudiant.e pour l'année en cours ;
2. vous devez avoir validé votre compte informatique, et ainsi disposer de votre login et de votre mot de passe.

Cette validation peut se faire depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet à l'adresse suivante : <https://multipass.univ-rouen.fr/multipass/>. Des animateurs informatiques sont à votre disposition pour vous assister dans la procédure de validation en cas de doute.

L'identifiant, votre premier **mot de passe**, et votre **adresse courriel** figurent sur le volet 4 de votre carte étudiante. Ils resteront valides et inchangés (sauf pour le mot de passe) pendant toute la durée de votre cursus à l'Université de Rouen et ce dans tous les espaces mutualisés sur le campus (Maison de l'Université, Bibliothèques Universitaires...).

Ce compte est strictement personnel et inaccessible à une tierce personne, même faisant partie de l'Université (autres étudiant.es, enseignant.es, ou personnel administratif).

**Toute demande de communication de votre compte et de votre mot de passe provenant d'une personne tierce, ou d'une soi-disant autorité extérieure est forcément illégitime et ne mérite pas même de réponse.**

En activant votre compte, vous acceptez de fait les conditions d'utilisation et les règles de bon usage décrites dans la charte informatique de l'Université de Rouen. En cas d'utilisation d'un compte par une personne qui n'en est pas titulaire, le responsable informatique désactivera sans préavis ce compte et, selon la gravité des faits, envisagera d'éventuelles mesures disciplinaires, décrites à l'article 5 de la charte informatique de l'Université de Rouen.

Ce qu'il faut savoir sur les ressources informatiques

- Les salles informatiques en libre accès se situent au 1er étage du bâtiment principal. L'accès est exclusivement réservé aux étudiants de l'U.F.R. des Sciences de l'Homme et de la Société. L'utilisation des salles est prioritairement dédiée à la réalisation de

travaux bureautiques, statistiques et à la recherche documentaire sur Internet. Un moniteur-animateur est d'ailleurs présent en permanence pour répondre à vos interrogations.

- Un quota variable d'impressions selon l'année en cours est accordé gratuitement (crédit utilisable uniquement à l'U.F.R. S.H.S avec votre inscription pour l'année). Néanmoins, ces impressions doivent impérativement être utilisées à des fins pédagogiques (rapport, dossier, mémoire, C.V ...). Le moniteur peut se réserver le droit de refuser une impression qui sortirait trop largement du cadre universitaire (paroles de chanson, photos, recettes de cuisine, etc.).
- Lorsque vous **validez votre compte informatique, une adresse électronique vous est automatiquement attribuée de type « prénom.nom@univ-rouen.fr »**. Il est **impératif de la consulter régulièrement, car des informations importantes en provenance de l'administration, ou du corps enseignant vous parviendront régulièrement via cette adresse.**
- L'ENT constitue le portail d'entrée pour accéder à la plupart des ressources informatiques (<http://www.univ-rouen.fr> : rubrique « Espace numérique » tout en haut à droite)
- L'U.F.R met également à disposition de tous ses usager.es (étudiant.es comme personnels) un portail Web de vidéo à la demande, ainsi qu'un **portail de consultation des mémoires.**

Pour compléter la formation, les étudiants ont accès à une plateforme de cours en ligne : <https://universitice.univ-rouen.fr/>.

Sur le campus, à partir d'ordinateurs et de bornes Wifi mis à sa disposition, l'étudiant.e peut en permanence s'informer, communiquer, échanger.

## Les responsables de votre formation

*Au département de sociologie (pour toutes les questions pédagogiques)*

Directrice du département de sociologie :

- Elise Lemercier ([elise.lemercier@univ-rouen.fr](mailto:elise.lemercier@univ-rouen.fr))

Responsables pédagogiques d'années :

- Pour la Licence 1<sup>ère</sup> année (L1). Marion Charpenel ([marion.charpenel@univ-rouen.fr](mailto:marion.charpenel@univ-rouen.fr))
- Pour la 1<sup>ère</sup> année mineure IEP (CSS et VDS) : Marion Charpenel ([marion.charpenel@univ-rouen.fr](mailto:marion.charpenel@univ-rouen.fr))

**Commenté [gvLJ3]:** J'ai été voir, c'est effectivement super bien mail il n'y a aucun mémoire de sociologie; il faudrait peut-être qu'on procède aux dépôts des meilleurs d'entre eux pour que les étudiant.es puissent s'en inspirer.

- Pour la licence 2<sup>ème</sup> année (L2). Hélène Kane (helene.kane@univ-rouen.fr)
- Pour la licence 3<sup>ème</sup> année (L3). Léo Joubert (leo.joubert@univ-rouen.fr)

Président du jury de licence :

- Léo Joubert (leo.joubert@univ-rouen.fr)

Coordinatrice relations internationales :

- Hélène Kane (helene.kane@univ-rouen.fr)

*Au service « scolarité » (pour toutes les questions administratives)*

Responsable de la scolarité :

- Yann Ponsonnaille (yann.ponsonnaille@univ-rouen.fr)

Accueil général et gestion des conventions de stages :

- Adresse mail générique : stages-shs@univ-rouen.fr

Gestion de la licence :

- Adresse mail générique : scol-shs.socio@univ-rouen.fr
- Pauline Tierce (02.35.14.61.21)

Gestion des inscriptions administratives :

- Lucie Faner (02.35.14.70.09)
- Elise Picard (02.35.14.64.20)

### ***Mobilités internationales***

Dans le cadre du programme Erasmus, le Département de Sociologie offre la possibilité d'effectuer, en 2<sup>ème</sup> ou, plus souvent, en 3<sup>ème</sup> année de Licence, un ou deux semestres d'études à l'étranger (Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, Italie, Pologne, Turquie). Chaque année, les candidatures sont sélectionnées en fonction des résultats obtenus. Le **critère linguistique est essentiel**, s'agissant d'un semestre ou d'une année universitaire passée dans une université où l'enseignement est généralement non francophone. **Il est impératif de prendre contact avec la coordinatrice relations internationales du département, qui guidera le montage des dossiers de candidature.**

D'autres conventions d'échanges et de coopérations internationales ont été signées par l'université de Rouen dans le cadre du programme Ingénium ou de conventions bilatérales. Les étudiant.es intéressés peuvent se référer au Livret des destinations qui est régulièrement actualisée : <https://drive.univ-rouen.fr/d/e58f152240c14efdb965/>

### ***La représentation étudiante au sein du Département***

En début d'année, les étudiant.es élisent des représentant.es par année. Ces élu.es étudiants participent aux réunions plénières du Département de sociologie et, de façon plus générale, ils et elles sont chargé.es de faire remonter les informations et questions des étudiant.es à l'équipe enseignante. Les élections ont lieu au début de l'année universitaire et sont organisées par l'enseignant responsable d'année.

### **Les enseignant.es-chercheur.es du département**

Commenté [j4]: ajouter Pauline, enlever Myriam-Odile

Les enseignant.es disposent d'un casier dans le bâtiment où se trouve leur bureau : 2ème étage pour le bâtiment Satie et Rez-de-chaussée pour le bâtiment Freinet

<b>Nom</b>	<b>Bâtiment</b>	<b>Bureau</b>	<b>Discipline</b>
<i>BIDOIS Anne</i>	Freinet	F 215	Sociologie
<i>CHARPENEL Marion</i>	Satie	S 204	Sociologie, Science politique
<i>COHEN Patrice</i>	Freinet	F 216	Anthropologie
<i>GIRARD Violaine</i>	Satie	S 323	Sociologie
<i>GRENET Thomas</i>	Satie	S219	Anglais
<i>JOUBERT Léo</i>	Freinet	F 216	Sociologie
<i>JUSTON MORIVAL Romain</i>	Satie	S 204	Sociologie
<i>KANE Hélène</i>	Satie	S323	Anthropologie
<i>LE GOFF Jean-Louis</i>	Satie	S 323	Sociologie
<i>LE HENAFF Yannick</i>	Freinet	F 216	Sociologie
<i>LEMERCIER Élise</i>	Freinet	F 215	Sociologie
<i>LIANOS Michalis</i>	Satie	S 329	Sociologie
<i>MENANT Frédérique</i>	Satie	S 315	Anglais
<i>PALOMARES Élise</i>	Freinet	F 215	Socio-anthropologie
<i>PRIEUR-GASTON Élise</i>	Satie	S 216	Informatique
<i>CLECH Pauline</i>	Satie	S 323	Sociologie

## Titulaires du dépt de socio 24-25

Réalisé par Mike®Soft - 27/08/2024 16:39:40



BIDOIS ANNE



CHARPENEL MARION



CLECH PAULINE



COHEN PATRICE



GIRARD VIOLAINE



JOUBERT LEO



JUSTON MORIVAL ROMAIN



KANE HELENE



LE GOFF JEAN-LOUIS



LE HENAFF YANNICK



LEMERRIER ELISE



LIANOS MICHALIS



PALOMARES ELISE



# Dates importantes

## Calendrier de l'année universitaire 2024 - 2025

Commenté [j5]: à remplacer

The image shows a detailed university calendar for the 2024-2025 academic year. It is a grid with months as columns (September to August) and dates as rows. The calendar is color-coded: red for exam periods, blue for administrative days, and green for specific events. Key dates include the start of the semester on September 9, 2024, and the end of the semester on June 6, 2025. The calendar also lists various university events and holidays.

Vous pouvez **télécharger** le calendrier (et tous les documents dont ce livret) sur le site de l'UFR SHS : <http://shs.univ-rouen.fr/documents-utiles-104206.kjsp>

### La rentrée

La pré-rentrée de Sociologie aura lieu le vendredi 6 septembre, Bâtiment Erick Satie sur le campus de Mont Saint-Aignan.

**Les cours débuteront le lundi qui suit, le lundi 9 septembre 2024.**

Commenté [gvLJ6]: Je suis d'avis d'enlever ça car j'ai peur que ça trouble les prépas pour qui les TD commen, cent directement... ou alors il faut préciser. Et peut-être indiquer la date de début des TD.

### Dates des cours

Le semestre 1 se déroule du 9 septembre 2024 jusqu'au 17 janvier 2025.

Le semestre 2 se déroule du 20 janvier 2025 au 6 juin 2025,

Commenté [j7]: Mettre à jour les dates

## Semaines de contrôle continu

Lorsque les épreuves de contrôle continu sont organisées comme des examens sur table, elles auront lieu les semaines suivantes.

<b>Semestre 1</b>	<i>Contrôle continu 1</i>	Du 21 au 25 octobre – semaine 7
	<i>Contrôle continu 2</i>	Du 2 au 6 décembre – semaine 11
	<i>Contrôle continu 3</i>	Du 6 au 10 janvier – semaine 15
<b>Semestre 2</b>	<i>Contrôle continu 1</i>	Du 3 au 7 mars – semaine 6
	<i>Contrôle continu 2</i>	Du 22 au 25 avril – semaine 11
	<i>Contrôle continu 3</i>	Du 19 au 23 mai – semaine 15

Commenté [gvLJ8]: J'ai la flemme, Leo, je te laisse faire les modifs :)

## Semaines de vacances universitaires

- Vacances d'automne : 26 octobre au 3 novembre 2024.
- Vacances de fin d'année : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025.
- Vacances d'hiver : du 15 au 23 février 2025.
- Vacances de printemps : du 5 avril 2025 au 20 avril 2025.

Commenté [j9]: mettre à jour les dates

Commenté [gJ10R9]: OK

## Semaines banalisées pour le stage de L3

Les étudiant.es de L3 doivent effectuer un stage obligatoire de deux semaines minimums. Les cours du semestre 6 de la L3 auront lieu de la semaine 1 à la semaine 12, soit du 20 janvier 2024 au 30 avril 2024. Les semaines 13 et 14 du second semestre de la L3 seront banalisées pour les stages. Les 15 jours de congés (du 5 au 20 avril) peuvent également être utilisés pour votre stage.

Alternativement, le stage pourra être réparti sur plusieurs semaines du semestre 6, pourvu qu'il soit compatible avec les plages horaires consacrées aux examens et aux cours.

# La licence de sociologie

## ***Objectifs de la formation***

La licence de Sociologie est organisée en **six semestres**. La formation dispensée par le département de Sociologie a plusieurs objectifs :

- Permettre une solide compréhension des problèmes sociaux contemporains ;
- Dispenser une formation méthodologique fondée sur la pratique d'enquêtes qualitatives et quantitatives ;
- Acquérir des connaissances à la fois en sociologie et en anthropologie générale, dans différents champs de la sociologie et dans d'autres disciplines des sciences sociales (Science politique, Histoire, Économie, Démographie) ;
- Acquérir des savoirs transversaux pour l'obtention de certifications telles que le CLES et le C2i en anglais et informatique ;
- Favoriser la construction d'un projet professionnel par les étudiant.es (parcours professionnel, stages, initiation à la recherche).

## ***Objectifs professionnels***

La licence de sociologie ouvre sur des débouchés professionnels diversifiés parmi lesquels il convient de citer :

- Les métiers de l'intervention sociale (éducateur.ice, assistant.e social.e, conseiller.e, chargé.e de mission, chargé.e de développement...) ; les enseignements portant sur les grands problèmes contemporains, les enseignements spécialisés de politiques sociales, de sociologie de la pauvreté, de sociologie de la famille, de la santé, des rapports sociaux de sexe, des migrations ainsi que les enseignements transversaux offrent une solide préparation aux concours ouvrant sur les métiers canoniques du travail social.
- Les métiers de l'enseignement : la licence offre une première préparation au métier de professeur du secondaire en sciences économiques et sociales ; elle convient donc aux étudiant.es souhaitant ensuite intégrer les masters préparant au CAPES de sciences économiques et sociales ; elle constitue une formation privilégiée pour les étudiant.es souhaitant s'orienter vers le professorat des écoles et/ou de l'enseignement secondaire.
- Les métiers de l'insertion professionnelle et les ressources humaines (agent.e, assistante RH, gestionnaire, conseiller.e emploi) dans les secteurs public et privé.

### *Description des compétences visées par la formation et débouchés prévus*

Les étudiant.es ayant obtenu une licence de sociologie doivent être en mesure de maîtriser les techniques de l'enquête qualitative et quantitative : recherche documentaire, élaboration et passation de questionnaires, réalisation d'entretiens, observation participante. Ils et elles doivent connaître les grandes théories et les principaux modèles d'explication de l'organisation, du fonctionnement et de la transformation des sociétés. Les débouchés sont ceux cités au point précédent (Écoles de Travail Social, Écoles de Journalisme, préparation au CAPES de Sciences Sociales, concours de la Fonction Publique, Instituts ou Sociétés de sondage). Outre les sorties à trois ans, la formation a pour ambition de donner aux étudiant.es les compétences nécessaires pour accéder au **Master de Sociologie** du Département de Sociologie de l'Université de Rouen.

Le Master se prépare en deux ans après la licence. Il vise à former des sociologues professionnels praticiens ou universitaires ayant de solides compétences théoriques et pratiques, capables de mener à bien des recherches collectives, ou des interventions dans les organisations et les institutions privées ou publiques.

Il vise à l'insertion dans divers milieux professionnels (notamment dans les mondes de l'entreprise, de l'action publique ou de la santé), et offre la possibilité d'accéder à une formation de doctorat pour les carrières universitaires et de la recherche (orientation recherche du Master).

Le **Master de Sociologie** est adossé à un Laboratoire, le **DySoLab** (Dynamiques Sociales).

### *Organisation des enseignements et rôle des secrétaires pédagogiques*

Les enseignements se déroulent dans le cadre de cours magistraux et de travaux dirigés dans des UE disciplinaires, méthodologiques et d'outils. L'horaire hebdomadaire d'enseignement (cours + travaux dirigés obligatoires) est en moyenne de 20 à 26 heures. Il doit être complété par un travail personnel (lectures, révision des notes de cours, exercices, etc.) qui peut être évalué à une vingtaine d'heures minimum.

Pour toutes questions relatives à l'organisation de l'enseignement, vous devez vous adresser **prioritairement à l'enseignant.e responsable pédagogique de votre année : il ou elle est votre interlocuteur privilégié.** En cas de problème dans un enseignement, CM ou TD, vous vous adressez d'abord à l'enseignant.e concerné.e. Si le problème n'est pas résolu, vous vous adressez au responsable pédagogique de l'année. Vos élu.e d'année sont là aussi pour faciliter le repérage des problèmes et leur résolution.

### ***Inscriptions pédagogiques et groupes d'emploi du temps (EDT)***

Les étudiant.es doivent obligatoirement effectuer leurs inscriptions pédagogiques et choisir un groupe pour chaque semestre. En cas de souhait de changement de groupe, les étudiant.es

doivent en avertir la scolarité et l'enseignant.e responsable d'année. Ces derniers donnent ou non leur accord en fonction de l'équilibre des groupes. Pour faciliter la démarche, il est recommandé de trouver un.e étudiant.e voulant faire la demande inverse. Les inscriptions pédagogiques ne peuvent être modifiées qu'une seule fois dans le semestre. Ne seront traitées que les demandes faites dans les 15 jours suivant le début des cours.

### *Cas particulier des enseignements d'informatique*

Dans votre cursus, vous pouvez être amenés à suivre et valider des enseignements en informatique. La procédure les concernant est particulière et en marge de celle des autres enseignements.

Ainsi, pour les suivre et les valider, vous devez obligatoirement :

1. Valider votre compte informatique (donc être inscrit administrativement)
2. Vous inscrire informatiquement dans un des groupes proposés.

La validation est obligatoire pour l'inscription dans un groupe, et pour se connecter aux ordinateurs lors du 1<sup>er</sup> Travail Dirigé (TD). L'inscription est obligatoire pour suivre le T.D. et figurer sur les listes d'émargement pour l'examen, une personne ne figurant pas sur cette liste peut ne pas être autorisée à composer.

Cette phase d'inscription se déroule en général la première semaine du semestre durant lequel a lieu le T.D. (par exemple, si vous devez suivre un cours de bureautique au second semestre, les inscriptions auront lieu la première semaine du second semestre).

L'inscription dans le T.D. peut se faire dans les salles informatiques libre-service, ou directement depuis le site web de l'U.F.R. en suivant les instructions qui vous seront envoyées par courriel.

### ***Le dispositif de valorisation de l'engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle***

L'université de Rouen Normandie met en place un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant car il contribue à l'épanouissement personnel, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiant.es. C'est un moyen très concret de développer des compétences en parallèle de sa formation universitaire.

Au sein du département de sociologie, ce dispositif peut vous permettre **de valider jusqu'à 0,3 point sur la moyenne générale de votre année**. La validation figure également au supplément au diplôme.

**Qui ?**

**Commenté [gvLJ11]:** Est-ce qu'on est sûr-es que cette procédure est toujours valable? Il faudrait peut-être s'assurer de ça auprès d'Elise Prieur-Gaston.

- Ce dispositif est accessible aux étudiant-es de **licence** et de **master 1 de sociologie qui ne bénéficient pas déjà du régime spécial d'étude (RSE)**.
- Les *activités concernées* : bénévoles au sein d'une association, activités d'élus étudiant-es, volontariat de service civique, activités professionnelles en lien avec des compétences disciplinaires ou transversales attendues du diplôme, activités militaires dans la réserve opérationnelle, pompier volontaire et volontariat dans les armées.
- Réaliser *au moins 60h sur 6 mois* durant l'année universitaire concernée et disposer d'une attestation de l'association, de l'administration ou de l'entreprise qui vous accueille.

NB : Ne concerne pas : les emplois ou les activités bénévoles passées, les stages réalisés au sein du cursus. Il n'est pas cumulable avec un régime spécial d'étude (RSE)

#### Comment ?

- dépôt du dossier : **bve.helpetu avant fin octobre** : <https://formation-ve.univ-rouen.fr/engagement-etudiant-646233.kjsp> (téléchargement du formulaire en bas de la page)
- évaluation par la commission pédagogique et diffusion des résultats : avant le 15 mai 2024

Contact pédagogique : [elise.lemercier@univ-rouen.fr](mailto:elise.lemercier@univ-rouen.fr)

### **Présence aux Travaux Dirigés et aménagement des études**

1. La présence aux TD est **obligatoire** et donne lieu à un contrôle.
  - a. Le contrôle des présences et les sanctions pour des absences non justifiées se feront dans les termes suivants : un appel sera fait ou une feuille de présence circulera dans les dix premières minutes du TD. **A partir de la deuxième absence non justifiée, la note relative aux travaux dirigés sera divisée par deux.**
  - b. L'absence **justifiée ou non** à une épreuve de contrôle continu donnera lieu à une absence valant 0. L'absence continuera d'apparaître sur les relevés de notes, mais au moment du calcul de la moyenne elles prendront la valeur de 0. Dans le cadre du CCI (cf. paragraphe suivant), seules les deux meilleures notes sur trois sont prises en compte pour le calcul de la moyenne de l'UE.
2. Cependant, dans certaines situations, la présence aux TD peut devenir facultative et un dispositif d'aménagement des études peut être installé. Les cas de dispense suivants sont prévus :
  - a. Pour les **étudiant.es en situation de handicap** : établi avec la Mission handicap et la Médecine préventive voir plus haut.

- b. Pour les **étudiants sportifs/ves de haut niveau** s'adresser au [Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives](#)
- c. Pour les **étudiant.es salarié.es qui disposent d'un Régime Spécial d'Etudes validé par l'administration**

Le document de déclaration du statut salarié est envoyé par courriel par la scolarité et disponible sur simple demande au secrétariat licences par courriel. Il est à compléter à chaque semestre accompagné de l'attestation employeur. Pour les étudiant.es ayant besoin **d'aménagement pédagogique** :

- Étudiant.e ayant le **statut d'étudiant.e entrepreneur**
- Étudiant.e **inscrit.e en double cursus**
- Étudiant.e **chargé.e de famille**
- **Étudiant.e élu.e** (Conseil d'Administration (CA), Conseil académique (CAC), Commission formation et vie étudiante (CFVU) Commission Recherche Comité social d'administration (CS) de l'URN , CAC de la COMUE, CA du CROUS, vice-président étudiant de l'université et du CROUS ou chargé de mission auprès de la présidence, étudiant ayant un mandat électif ou local) et étudiant membre du bureau d'une association signataire de la charte des associations depuis plus de trois ans
- **Étudiant.e présentant une autre situation exceptionnelle ou raison de force majeure**

Le document de demande de régime spécial d'étude est à présenter complété au service scolarité **avant le 27 septembre 2023 pour le 1er semestre et avant le 14 février pour le 2nd semestre. En cas d'impossibilité de remettre le document pour ces dates, l'étudiant.e se rapprochera au plus vite des responsables pédagogiques d'années.**

Commenté [gvLJ12]: A actualiser...

Ce document est disponible sur le site internet de l'université, *via* la rubrique « Formation et vie étudiante » (<https://formation-ve.univ-rouen.fr/>) > onglet « scolarité » > « Formulaires à télécharger ».

**Les étudiant.es bénéficiant des dispositifs d'aménagement des études doivent obligatoirement se faire connaître au secrétariat pédagogique,** avec une copie des documents liés à leur situation (par exemple, leur contrat ou attestation mentionnant la durée du contrat et le nombre d'heures) pour que leur situation soit prise en compte.

### **Les examens**

Les étudiant.es doivent prendre connaissance de la charte des examens ainsi que de la charte de bonne conduite de l'étudiant lors des examens. Texte intégral des deux chartes consultables sur le site de l'université et sur les panneaux d'affichage.

### *Le contrôle continu intégral (CCI)*

Depuis l'année 2023 – 2024, l'ensemble des unités d'enseignement (UE) de la licence sont évaluées en contrôle continu intégral (CCI). Cela signifie que, pour chaque UE, 3 contrôles continus (CC) seront organisés.

Les modalités précises d'organisation de chacun des CC sont variables UE par UE et vous seront présentées en début d'année par les enseignant.es responsables d'UE. Plusieurs cas peuvent être distingués, par exemple :

- le CC1 porte sur la matière 1, le CC2 porte sur la matière 2 et le CC3 est un sujet transversal ;
- chacun des CC évalue l'ensemble des matières dans un sujet transversal à chaque fois.

S'ajoute à cette variation que les CC peuvent être organisés soit sous la forme d'épreuves sur table soit sous la forme de devoir maison (DM) à remettre sur UniversiTICE. Ces différentes modalités ont été pensées pour coller au plus près des exigences pédagogiques de chaque enseignement de la licence.

Dans chaque UE, la note sera ensuite calculée en retenant les deux meilleures des trois notes. Par exemple, si un.e étudiant.e obtient les notes de 14, 12 et 8, sa moyenne est égale à 13 (moyenne de 14 et 12). L'absence, **justifiée ou non**, à une épreuve de contrôle continu donne lieu à une absence valant 0 au moment du calcul de la moyenne. Dans le même exemple, si l'étudiant.e ne compose pas pour le CC3, sa moyenne reste donc à 13 puisque ces trois notes sont de 14, 12 et 0.

**Il est important de noter qu'aucune dérogation à ce mécanisme d'évaluation n'est accordé, cela impliquant notamment la disparition de ce qu'on appelait avant « le rattrapage » et la disparition des spécificités de statut d'étudiant.e salarié.e.**

### *La langue de composition lors des épreuves d'examen*

Les copies doivent être rédigées en français sauf, éventuellement après demande explicitée et justifiée de l'étudiant, et accord de l'enseignant. Cette demande devra être formulée dans un délai raisonnable permettant à l'enseignant de l'examiner. Les conditions des examens ne peuvent en aucun cas être négociées le jour de ceux-ci.

### *Le passage d'une année à l'autre du cursus lorsqu'un semestre n'a pas été validé : le statut AJAC*

A la fin de l'année universitaire et dans le cadre d'une progression définie par l'université, la poursuite des études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant.e. qui a obtenu au minimum 8 UE sur les 10 qui composent une année donnée de licence.

**Commenté [gvLJ13]:** Vous pouvez supprimer si ça ne vous semble pas pertinent, mais j'ai l'impression que les étudiant-es gardent en tête cette idée selon laquelle "à la fac il y a des rattrapages" et certains découvrent à la fin de l'année que ce n'est plus le cas.... Je me disais que ça pouvait être bien d'explicitier que ça n'existe plus !



L'étudiant(e) a alors le statut **AJAC (Ajourné(e) et Autorisé(e) à Continuer)**. L'université ne garantit en rien la compatibilité des emplois du temps lors des sessions d'examen. Vous devez donc bien réfléchir avant de vous engager dans cette voie du fait également de la surcharge de travail que ce choix occasionnera sur l'un des semestres l'année suivante. À réfléchir en fonction du nombre d'UE à obtenir et de la charge de travail que vous pourrez assurer en fonction de vos diverses contraintes.

### ***Comment se fait la validation des enseignements ?***

L'unité de base du fonctionnement des enseignements est l'unité d'enseignement ou U.E. Chaque unité d'enseignement comprend plusieurs matières dispensées sous forme de Cours Magistraux (CM) et/ou de Travaux Dirigés (TD). Une **Unité d'Enseignement** est définitivement acquise lorsque la moyenne des notes de contrôle continu qui la composent atteint 10/20.

La validation du semestre repose sur deux conditions : il faut avoir obtenu une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble constitué par les 3 UE disciplinaires (UE1, 2 et 3) puis avoir obtenu une moyenne sur l'ensemble des UE supérieure ou égale à 10/20. Ce qui signifie qu'il est possible, sous certaines conditions, de « compenser » une ou plusieurs UE qui ne seraient pas acquises. La possibilité de compensation est soumise à plusieurs conditions :

1. Dans le cas d'une note inférieure à 10 pour une ou deux UE disciplinaires : la compensation n'est possible que si la moyenne des 3 UE disciplinaires est supérieure à 10/20.
2. Dans le cas d'une note inférieure à 10 pour l'une ou les deux UE non disciplinaires (UE4 compétences transférables et UE 5 au choix) : la compensation n'est possible que si, dans un premier temps, la moyenne des UE disciplinaires est supérieure à 10, et si, dans un second temps, la moyenne de l'ensemble des 5 UE est supérieure à 10.

NB : Ce principe des doubles moyennes n'est pas valable pour les L1 de sociologie Mineure prépa IEP. Dans cette formation uniquement, pour valider son semestre, il faut avoir obtenu une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble constitué par les 7 UE qui composent le semestre.

***Sans règlement des frais de scolarité***, aucune note ne peut être enregistrée. **Lors du règlement des frais de scolarité, les étudiant.es sont tenus d'en informer leur secrétaire pédagogique pour l'attribution de leurs éventuelles notes en attente.**

Des exonérations peuvent être accordées aux étudiant.es qui en font la demande en raison de leur situation personnelle. Dans cet esprit, l'Université de Rouen Normandie a mis en œuvre une procédure d'exonération. Les critères d'exonération sont définis par le Conseil d'Administration (CA) sur proposition de la Commission Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

- Site internet : <https://exoweb.univ-rouen.fr>

### ***Publication des résultats***

Toute note publiée **avant le jury d'examen** est provisoire : aucun recours ne sera traité avant le jury et la publication des notes finales.

Après la tenue du jury (voir les dates dans le calendrier de l'UFR) et l'affichage des résultats, les étudiant.es qui souhaitent déposer une réclamation doivent le faire **par écrit** dans un délai de **15 jours** auprès du ou de la président.e du jury concerné et du ou de la responsable de la scolarité. Aucune réclamation orale ne sera enregistrée.

Les étudiant.es qui désirent consulter leur copie (de droit) en font la demande à l'enseignant.e concerné.e. La circulaire n°75-001 du 2 janvier 1975 précise que les copies qui ne seront pas échantillonnées pour archivage historique seront détruites un an après la date des examens. Aucune consultation n'aura lieu en l'absence du correcteur.

Seul le ou la président.e de jury peut modifier une note, avec l'accord du jury qui est souverain dans ses décisions. Si vous contestez un résultat **il faut écrire au président du Jury** (leo.joubert@univ-rouen.fr).

**N'hésitez pas à vous renseigner.** Regardez très régulièrement les panneaux d'affichage et le site de l'Université, année par année : de nombreuses informations y sont régulièrement données. **Et surtout consultez votre messagerie universitaire tous les jours. Par exemple, si un(e) enseignant(e) est absent(e) de façon imprévue, vous serez averti(e) par un message collectif sur vos adresses électroniques universitaires.**

# Contenu des enseignements de licence

## Licence 1 Semestre 1

Responsable pédagogique : Marion Charpenel

Unité d'enseignement	ECTS	Matière	CM (h)	TD (h)
UE1 <i>Construction et mise en œuvre des savoirs fondamentaux</i>	6	Présentations des grandes enquêtes sociologiques	18	8
		Auteur.es, œuvres et textes sociologiques		18
UE2 <i>Connaissance de la société française</i>	6	Histoire sociale et politique de la France	20	
		Découverte de la société française	18	12
UE3 <i>Formation et âges de la vie</i>	6	Sociologie de l'éducation 1	20	
		Sociologie des âges	18	12
UE4 <i>Compétences transférables</i>	6	Compétences rédactionnelles		10
		Anglais		18
		Méthodologie du travail universitaire 1		16
UE5 <i>Personnalisée</i>	6	Questions contemporaines en sciences sociales	24	
		Normes et déviances	24	
<b>Totaux</b>	<b>30</b>			

## Améliorez votre expression écrite avec

L'expression écrite française est une compétence clé dans les études, quelle que soit la filière choisie, comme dans la vie professionnelle. Le projet écrit+ offre aux étudiantes et étudiants des ressources pour améliorer leurs compétences orthographiques, syntaxiques et rédactionnelles.

Si vous rencontrez des difficultés dans la lecture et la compréhension de documents pour vos études, si la rédaction de textes vous paraît difficile, ou si vos copies sont couvertes de rouge en raison d'un nombre important d'erreurs, n'hésitez pas à vous tourner vers l'équipe écrit+ de l'université de Rouen Normandie !

- **Vous êtes en L1** : venez à l'atelier de perfectionnement de l'expression française qui vous est offert par l'équipe écrit+ - vous trouverez le créneau sur l'emploi du temps
- **Pour toutes et tous** :
  - o découvrez les nombreuses ressources en ligne du projet. Rendez-vous sur [ecriplus.fr](http://ecriplus.fr) et cliquez sur « Essayez écrit+ »
  - o prenez contact avec l'équipe écrit+ : [ecriplus@univ-rouen.fr](mailto:ecriplus@univ-rouen.fr)

*Unité d'Enseignements 1 : construction et mise en œuvre des savoirs fondamentaux*

**Présentation des grandes enquêtes sociologiques (18h CM, 8h TD)**

**Laura Belencomb** (CM et TD), **Patrice Cohen** (TD), **Axel Ravier** (TD)

Plusieurs recherches ayant innové dans le domaine de la sociologie à leur époque seront présentées dans ce cours. Ces enquêtes portent sur des sujets divers : les fumeurs de marijuana, la plage, la grande bourgeoisie, une salle de boxe dans un ghetto américain. Ces recherches ont utilisé des méthodologies variées et ont déployé des approches originales. Le but de cet enseignement est de rendre compte de la diversité et de la finesse de la recherche sociologique.

**Bibliographie**

Becker H. S., 1985 (1963), *Outsiders*, Paris, Métailié.

Kaufmann J.-C., 1995, *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Paris, Nathan.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (1997), *Voyage en grande bourgeoisie*, PUF.

Wacquant Loic (2001), *Corps et âme, Carnet ethnographique d'un apprenti boxeur*, Paris, Agone

**Auteurs, œuvres et textes sociologiques (24h TD)**

**Hélène Kane, Clélia Legrand, Olivier Thierry, Marie Picard et Sophie-Anne Sauvegrain** (TD)

Ce cours propose d'étudier des extraits de textes d'auteurs qui ont marqué la sociologie et l'anthropologie, afin de permettre aux étudiant·es de se construire, dès la première année, un corpus de références sur les auteur·e·s fondamentaux. Au travers de l'étude de ces textes, les étudiants apprendront à rédiger des fiches de lectures en sciences sociales, à identifier les principaux thèmes et apports d'un texte en les situant dans leur contexte de production.

*Unité d'Enseignements 2 : connaissance de la société française*

**Histoire sociale et politique de la France (20h CM)**

**Anne Bidois** (CM)

Le cours portera sur la construction et la structuration de la France contemporaine depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'au XXe, à la fois du point de vue des enjeux politiques que de la structuration sociale, économique et culturelle de la société. Quelques questions épistémologiques seront abordées.

**Bibliographie** : elle sera donnée en cours.

**Découverte de la société française (18h CM, 12h TD)**

**Violaine Girard (CM et TD), Clélia Legrand (TD), Olivier Thierry (TD), Pauline Tinel (TD), Raphaël Hazard (TD)**

Ce cours vise à prendre connaissance des grandes transformations qui ont affecté la société française depuis l'après seconde guerre mondiale. Nous nous intéresserons en particulier à la constitution des grands groupes socio-professionnels qui structurent la société française, ainsi qu'aux évolutions qui marquent le monde du travail comme les modes de vie.

**Bibliographie**

Desrosières Alain et Thévenot Laurent (1988), *Les Catégories socio-professionnelles*, Coll. Repères, La Découverte.

Siblot Yasmine (dir.), Cartier Marie, Coutant Isabelle, Masclat Olivier, Renahy Nicolas, (2015) *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, Collection U.

Goux Dominique, Maurin Eric (2012), *Les Nouvelles classes moyennes*, La République des idées, Seuil.

*Unité d'Enseignements 3 : formation et âges de la vie***Sociologie de l'éducation (20h CM)**

**Erwan Lehoux(CM)**

Ce cours introduit à un objet classique de la discipline, l'éducation. Après une contextualisation scientifique et historique, qui permettra de définir l'objet et de distinguer socialisation, éducation et école, plusieurs problématiques classiques de la sociologie de l'éducation, encore d'actualité aujourd'hui, seront présentées : En quoi l'école participe-t-elle à la reproduction des inégalités ? Quelles sont causes des inégalités sociales de réussite scolaire ? Dans quelle mesure peut-on parler de démocratisation scolaire ? Quelles relations entre formation et emploi ? Dans un troisième temps, seront évoquées des travaux plus récents, interrogeant notamment le rôle de l'école dans la (re)production des différences et des inégalités de genre, ou encore les processus de privatisation et de marchandisation de l'éducation.

**Sociologie des âges (18h CM, 12h TD)**

**Elise Lemerrier (CM et TD), Lucie Joly (TD)** et Marie Picard (TD)

A partir des travaux de sociologie et d'anthropologie, ce cours abordera les âges de la vie comme une construction historique et sociale, variable selon les époques, les lieux et les milieux sociaux. Avec une approche démographique, nous commencerons par investiguer la taille, la structure et la dynamique des populations : évolution historique des âges de la mort, transitions démographiques dans le monde, évolution de la population mondiale et contrastes actuels. Puis, nous aborderons l'étude des « séquences biographiques » (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse) et de leurs transitions, en mettant l'accent sur la manière dont elles sont modulées par les rapports ethniques, de genre et de classe.

**Bibliographie :**

Mauger Gérard (2010), « Jeunesse : essai de construction d'objet », *Agora débats/jeunesses*, 2010/3 (N° 56), p. 9-24. (Accessible gratuitement sur cairn.info via votre ENT)

Van de Velde Cécile, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin, 2015.

**Unité d'Enseignements 4 : compétences transférables****Anglais (18 h TD)**

**Responsable : Agathe Berland**

Ce cours abordera diverses questions thématiques (alimentation, suicide, sports...). Pour chaque thème abordé, deux documents textuels et un document oral seront étudiés, afin d'obtenir pour chaque thème une approche en psychologie, en sociologie et en sciences de l'éducation. Les étudiants seront notés à l'écrit.

**Compétences rédactionnelles (10 h TD)**

**Hervé Hunkeler et Moulay Jaouik (TD)**

Cet enseignement veut permettre, aux étudiant.es manifestant des difficultés de rédaction et de maniement de la langue écrite, d'acquérir des méthodes spécifiques notamment dans la perspective d'épreuves d'examens (textes argumentatifs, commentaires...).

**Commenté [gvLJ14]:** Le teste Tpor va avec Ecri+, coordonné par S Damas Agis, c'est complètement indépendant du cours de compétences rédactionnelles. Cela a même été sources de tension avec les enseignants de compétences rédactionnelles, donc attention à bien distinguer les 2 !!!

### **Méthodologie du travail universitaire 1 (16 h TD)**

#### **Enseignant.e à venir (TD)**

Cet enseignement vise à initier les étudiant.e.s aux démarches et aux techniques intellectuelles spécifiques au travail universitaire. L'idée est leur permettre d'acquérir ou de conforter ce que nous pourrions appeler les "compétences universitaires de base", celles qui leur permettront de réussir leurs études supérieures. Ce semestre, intitulé « Poser les fondements de votre réussite à l'université » se décompose en 8 séances sur les thèmes suivants : Découvrir l'université et son fonctionnement, Utiliser correctement les outils numériques universitaire, Gérer son temps et organiser son travail, Se documenter et utiliser les ressources adéquates sans tricher, Évaluer ses motivations et se motiver à travailler, Savoir prendre des notes, Être prêt-es pour les examens et Travailler en équipe.

#### **Bibliographie :**

DIONNE, Bernard. *Pour réussir ; guide méthodologique pour les études et la recherche*, Cheneliere mcgraw-hill, 2013 (disponible à la BU)

### **Unité d'Enseignements 5 : personnalisable**

Les enseignant-e-s du département de sociologie proposent une UE5 intitulée « **Rapports sociaux et tensions sociales** » et composée des deux matières suivantes.

### **Questions contemporaines en sciences sociales (24h CM)**

#### **Michalis Lianos (CM)**

L'objectif de ce cours est de fournir une compréhension, concise mais assez large, des objets de la sociologie et des grandes questions et choix auxquels elle est actuellement confrontée.

Cette compréhension, qui doit se construire dès le début de façon critique et indépendante, exige un engagement et un investissement soutenus de la part des étudiants.

#### **Bibliographie**

Boudon R. et al., *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse, Paris, 2018.

Riutort P., *Précis de sociologie*, PUF, Paris, 2017.

Macionis J.J., *Sociology*, Pearson, Essex, 2017.

Giddens A. & Sutton P., *Sociology*, Polity Press, Cambridge, 2017.



### **Normes et déviations (24 h CM)**

#### ***Michalis Lianos (CM)***

Comment parvenons-nous à construire une impression de ce qui est « normal » dans une société ? Pourquoi est-ce que nous suivons cette normalité et nous nous attendons à ce que les autres le fassent aussi ? Pourquoi des comportements interdits deviennent permis – et l'inverse aussi – avec le temps ? Est-ce qu'un crime est objectivement mauvais ? Sommes-nous égaux face aux règles qui nous régissent ? Y-a-t-il plus dans les lois que les intérêts de ceux qui peuvent les instituer ? Quel est le rôle social du système judiciaire ? Vivons-nous dans une société de surveillance ? Ce sont des questions de cet ordre que nous poserons dans ce cours en liant la normativité et la déviance aux processus de socialisation et de concurrence sociale.

#### **Bibliographie**

Body-Gendrot S., *Les villes. La fin de la violence ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 2013.

Grosini M., *La justice actuarielle en France : dangerosité et expertise aux assises*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 2015.

Lianos M., *Le nouveau contrôle social*, L'Harmattan, Paris, 2001.

Mbanzoulou P., Herzog-Evans M. et Courtine S. (dir.), *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice. Savoirs et pratiques*, L'Harmattan, Paris, 2012.

## Licence 1 Semestre 2

Responsable pédagogique : Marion Charpenel

Unité d'Enseignement	ECTS	Matière	CM (h)	TD (h)
UE1 <i>Domaines de la sociologie 1</i>	6	Sociologie urbaine 1	18	12
		Sociologie du travail	20	
UE2 <i>Ouvertures disciplinaires</i>	6	Initiation à la science politique	20	
		Initiation à l'anthropologie	18	12
UE3 <i>Maîtriser les méthodes sociologiques</i>	6	Introduction aux statistiques en sciences sociales		18
		Méthodes de l'observation	12	12
UE4 <i>Outils transversaux</i>	6	RSDD	10	
		Anglais		12
		Méthodologie du travail universitaire 2		12
		Culture numérique		12
UE5 <i>Personnalisée</i>	6	Enjeux contemporains	24	
		Modes de vie et reproduction sociale	24	
<b>Totaux</b>	<b>30</b>			

*Unité d'Enseignements 1 : domaines de la sociologie 1*

**Sociologie urbaine 1 (18h CM, 12h TD)**

**Axel Ravier (CM et TD), Olivier Thierry (TD), Pauline Tinel (TD), Petro Porto (TD)**

Ce cours vise à initier les étudiant-e-s à la riche tradition des approches sociologiques et anthropologiques des phénomènes urbains : comment les villes sont-elles produites ? Comment les citadins habitent, pratiquent ou évitent les espaces urbains différenciés et hiérarchisés à différentes heures du jour et de la nuit ? Le cours traite dans un premier temps des divisions spatiales de l'espace et des processus de ségrégation urbaine, puis il aborde les mobilités spatiales et les trajectoires résidentielles pour se concentrer enfin sur les manières d'habiter, les espaces publics et les sociabilités urbaines.

**Bibliographie**

Grafmeyer Y. et Joseph I. (1984), *L'Ecole de Chicago. Naissance d'une écologie urbaine*, Paris, Aubier.

Pétonnet, Colette (1985), *On est tous dans le brouillard: ethnologie des banlieues*. Paris, France: Éd. Galilée.

## **Sociologie du travail (20h CM)**

### ***Romain Juston Morival (CM)***

Ce cours est une introduction au domaine de la sociologie du travail. À ce titre, il vise à présenter un panorama des théories, méthodes et résultats relatifs à la place du travail dans les sociétés contemporaines. Sa vocation est de transmettre les éléments fondamentaux de ce domaine central de la sociologie en vue de permettre le suivi, en L2 et en L3 notamment, de cours plus spécialisés. Dans cette optique, il repose sur une définition ouverte du travail pour saisir les différentes approches sociologiques du travail, la pluralité des modalités d'organisation du travail, les formes diverses de l'emploi salarié, la division sexuée du travail, mais aussi la santé au travail, afin de donner des clés de compréhension des mutations contemporaines du travail et de l'emploi. Au-delà, ce cours poursuit comme objectif de doter les étudiant.e.s de bons « réflexes » quant à l'appréhension des situations de travail et des formes d'emploi, en les familiarisant à l'investigation empirique qualitative comme à la lecture des grandes enquêtes statistiques sur le travail.

### **Bibliographie**

Avril C., Catier M., Serre D. (2010), *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La découverte.

Beaud S., Pialoux M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.

Jounin N. (2009), *Chantier interdit au public enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte.

Roy D. (2006), *Un sociologue à l'usine : textes essentiels pour la sociologie au travail*, Paris, La Découverte.

Schütz G. (2018), *Jeunes, jolies et sous-traitées : les hôtesses d'accueil*, Paris, La Dispute.

## Unité d'Enseignements 2 : ouvertures disciplinaires

### Initiation à l'anthropologie (18h CM, 8h TD)

**Patrice Cohen (CM et TD), Myriam Odile Blin (TD), Arnaud Mondjo (TD), Romane Soler (TD)**

Cet enseignement vise à faire découvrir l'anthropologie dans sa dimension sociale et culturelle. L'exposé est organisé en trois parties. En introduction, un historique de la discipline sera présenté, introduisant les divers questionnements de l'anthropologie. La seconde partie sera centrée sur la présentation des courants fondateurs de l'anthropologie. Le TD sera consacré à l'étude de quatre textes importants de l'anthropologie.

#### **Bibliographie**

Copans, Jean (1996), *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, coll. sciences sociales, ed. Nathan.

### Initiation à la science politique (20h CM)

**Marion Charpenel**

Le cours de science politique aborde des questions permettant de comprendre les principaux enjeux de la vie politique dans les démocraties représentatives contemporaines. Qu'est-ce que le politique ? Comment se sont constitués l'Etat et les nations ? Qui sont les principaux acteurs des institutions politiques ? Quel est le rôle des partis dans la vie politique ? Ces thèmes seront traités à partir de textes classiques de la science politique, mais aussi de documents apportant un éclairage sur des débats plus actuels.

**Bibliographie** : elle sera fournie en cours

### Unité d'Enseignements 3 : maîtriser les méthodes sociologiques 1

#### **Introduction aux statistiques en sciences sociales (18h TD)**

**Patrick Fretigne, Younes Tierce et Frédéric Favresse (TD)**

Résumé à venir

#### **Méthodes de l'observation (12h CM, 12h TD)**

**Sophie Anne Sauvegrain (CM et TD), Ellie Mevel (TD) et Romane Soler (TD), Erwan Lehoux (TD)**

Cet enseignement présente la démarche sociologique comme démarche empirique, et souligne pour cela l'importance de l'enquête de terrain comme fondement des connaissances sociologiques. Après 9h de cours magistral, le cours se déroule dans un second temps sous forme d'atelier : il propose aux étudiant-e-s de réaliser en petits groupes une enquête par observation pour apprendre progressivement la posture d'enquêteur et enquêtrice ainsi que la technique de l'observation sociologique.

#### **Bibliographie**

Beaud S. et Weber F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Arborio A.-M. et Fournier P. (2010), *L'Enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Colin, coll. 128 Sciences sociales.

### Unité d'Enseignements 4 : compétences transférables 2

#### **Responsabilité sociale et développement durable (10 h TD)**

#### **MOOC**

Cet enseignement sera cette année délivré sous la forme de contenus en distanciel à suivre sur UniversiTICE.

### **Méthodologie du travail universitaire 2 (12 h TD)**

**Laura Belenchombre, Nicolas Batistat, Rémi Bournonville et Erwan Lehoux (TD)**

Cet enseignement vise à initier les étudiant.e.s aux démarches et aux techniques intellectuelles spécifiques au travail universitaire. L'idée est leur permettre d'acquérir ou de conforter ce que nous pourrions appeler les "compétences universitaires de base", celles qui leur permettront de réussir leurs études supérieures. Ce semestre, intitulé « Lire et s'appropriier les sciences sociales » se décompose en 6 séances sur les thèmes suivants : Lire efficacement (2 séances), Analyser un document, Résumer et synthétiser l'information, Rédiger un écrit universitaire, Apprendre grâce à la création.

#### **Bibliographie :**

DIONNE, Bernard. *Pour réussir ; guide méthodologique pour les études et la recherche*, Cheneliere mcgraw-hill, 2013 (disponible à la BU)

### **Culture numérique (12h TD)**

**Elise Prieur-Gaston (coordination)**

L'objectif de cet enseignement est d'acquérir les bases sur la gestion de documents informatiques, sur l'évolution des technologies de l'information et de la communication et de se familiariser avec les outils bureautiques libres (traitement de texte, tableur, ...). Ce cours va permettre à l'étudiant de s'approprier au mieux son environnement numérique dans un contexte de travail autonome et/ou collaboratif. La certification Pix sera présentée et les étudiants auront la possibilité de faire des tests de positionnement pour établir/améliorer leur profil de compétences numériques. <http://pix.fr>

### **Anglais (16h TD)**

**Responsable : Thomas Grenet avec Carly Assael, Mandabi Guha et Frédérique Menant**

Ce cours aura pour objet l'étude du monde du travail, en particulier sous une perspective anglo-saxonne. Les étudiants auront une brochure de textes, tirés d'articles journalistiques ou de magazine, s'intéressant à différents aspects du monde et du droit du travail (égalité salariale et parité, holacratie, bien-être au travail...). Les étudiants seront notés à l'écrit et à l'oral.

## Unité d'Enseignements 5 : personnalisable

Les enseignant-e-s du département de sociologie proposent une UE5 : **Sciences, sociétés et responsabilité sociale 1.**

### Enjeux contemporains (24h CM)

**Pauline Clech (CM)**

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de se familiariser avec le raisonnement et la méthode sociologiques à partir de grandes questions contemporaines, qui alimentent régulièrement le débat au sein de la société française (par exemple : la montée du Rassemblement national, les violences sexistes et sexuelles depuis Me Too, le racisme et l'antisémitisme en France aujourd'hui, la banlieue populaire vue par les médias, etc.). Le cours étudiera comment la sociologie aborde ces questions, en quittant le temps court du champ médiatique et politique. Une grande place sera faite aux enquêtes récentes. Comment les sociologues s'y prennent-ils pour traiter de thématiques « brûlantes » ? Quels rapports entretiennent-ils avec leur objet ? Qu'apportent-ils à la connaissance de ces phénomènes sociaux ? Un fil rouge sera de saisir ce que ces questions révèlent des clivages et des inégalités internes, plurielles, à la société française contemporaine.

#### Bibliographie indicative

CLAIR Isabelle, *Les choses sérieuses. Enquête sur les amours adolescentes*, Paris, Seuil, 2023.

ÉLIAS Norbert, SCOTSON John, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997.

ESTEVEZ Olivier, PICARD Alice, TALPIN Julien, *La France, tu l'aimes mais tu la quittes. Enquête sur la diaspora française musulmane*, Paris, Seuil, 2024.

FAURY Félicien, *Des électeurs ordinaires. Enquête sur la normalisation de l'extrême droite*, Paris, Seuil, 2024.

### Modes de vie et reproduction sociale (24h CM)

**Annabelle Deguigné (CM)**

Les classes sociales seront abordées à travers les modes de vie qui les caractérisent, un accent sera porté sur la question de l'évolution des perceptions et pratiques environnementales dans le contexte de l'Anthropocène. On introduira la notion de mobilité sociale et l'on verra dans quelle mesure les styles de vie peuvent encore être marqués par la socialisation originelle.

**Lecture obligatoire :**



Théorie de la classe de loisir, Thorstein Veblen (1899).

### **Licence 2 Semestre 3**

Responsable pédagogique : Hélène Kane

Unité d'enseignement	ECTS	Matière	CM	TD
UE1 <i>Sociologie générale</i>	6	Sociologie générale 1	24	18
UE2 <i>Maîtriser les méthodes sociologiques 2</i>	6	Archives et sources écrites	12	12
		Construction d'un questionnaire sociologique	8	18
UE3 <i>Approfondissement des savoirs</i>	6	<b><u>1 UE à choisir parmi 3</u></b>		
		<b><u>UE 3.1 : Culture et action collective</u></b>		
		Sociologie de la culture	24	
		Action collective	24	
		<b><u>UE 3.3 : Domaines de la sociologie 2</u></b>		
		Sociologie et anthropologie des migrations	24	
		Syndicalisme, conflits, négociations	24	
UE4 <i>Compétences transférables</i>	6	Anglais		18
		Préparation au projet personnel et professionnel étudiant		12
		Culture numérique		10
		Méthodologie du travail universitaire 3		10
UE5 <i>Inégalités sanitaires et sociales</i>		Protection sociale	24	
	6	Sciences sociales de la santé	24	
<b>Totaux</b>	<b>30</b>			

## Unité d'Enseignements 1 : sociologie générale

### **Sociologie générale 1 (24h CM, 18h TD)**

**Philippe Le Moigne (CM et TD) et Laura Belencomb (TD)**

Revenant sur l'histoire de la sociologie et sur ses grands auteurs, ce cours analyse la manière dont la discipline s'est construite et s'est instituée. Cette épistémologie permet d'étudier les fondements théoriques et les grandes questions de la discipline : la fabrique de la preuve et le rapport aux données (expliquer et comprendre), les rapports entre individus et société, la montée en généralité, le rapport au monde politique, etc.

#### **Bibliographie**

Aron R. (1967), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.

Lallement M. (2000), *Histoire des pensées sociologiques des origines à Weber*, Paris, Nathan.

## Unité d'Enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 2

### **Archives et sources écrites (24h CM)**

**Bénédicte Percheron**

Résumé à venir

### **Construction d'un questionnaire sociologique (8h CM, 18hTD)**

**Léo Joubert (CM), chargé.e TD à venir**

Cet enseignement visera à apprendre la construction d'un questionnaire sociologique. Pour cela, autour d'un thème lié aux enseignements de sociologie thématique du département, les étudiants travailleront l'opérationnalisation d'un concept à partir des travaux de Paul S. Lazarsfeld et notamment le schéma classique « concept – dimensions – variables – indicateurs ». Durant les travaux dirigés, les étudiant.es construiront leur propre questionnaire.

*Unité d'Enseignements 3 : se spécialiser dans un domaine*

**Un enseignement à choisir parmi ceux proposés ci-dessous**

**UE3.1 Culture et action collective**

**Action collective (24h CM)**

***Jean-Louis Le Goff***

Ce cours vise à définir ce qu'est l'action collective, ses formes, ses dynamiques multiples à travers les différents courants théoriques qui l'appréhendent comme objet d'étude, en se basant sur de nombreux exemples. L'enjeu de l'enseignement donné est de donner une grille de lecture du changement social dans toute sa complexité.

**Bibliographie**

Courty G. (2006), Les groupes d'intérêt, Coll. Repères, la Découverte.

Neveu E. (2005), Sociologie des mouvements sociaux, Coll. Repères, la Découverte,

### **Sociologie de la culture (24h CM)**

#### **Pauline Clech**

Qu'est-ce que la culture ? Comment les pratiques culturelles sont-elles traversées de rapports de pouvoir ? Comment les sociologues se sont saisis de cet objet d'étude au cours du temps ? Cet enseignement vise à interroger et à encourager la réflexivité sur une notion à première vue familière et évidente : la culture. En convoquant l'anthropologie et la sociologie, nous nous demanderons quels enjeux – sociaux, scientifiques, politiques – sous-tendent les différentes définitions de la culture. Le cours se centrera ensuite sur les pratiques culturelles, dans un sens large (sortie au musée, écoute de musique, style de vie, etc.) – en interrogeant la construction sociale du goût. Qui aime quoi ? Comment comprendre et expliquer les goûts et les dégoûts en matière culturelle ? Tous les goûts et les couleurs sont peut-être dans la nature, mais ils ne se répartissent pas au hasard et dépendent de la classe sociale, du genre, de la génération, de la race, du lieu de vie des individus. En outre, certaines pratiques sont plus légitimes que d'autres. Le cours fera le point sur la théorie de la légitimité culturelle forgée par Pierre Bourdieu dans les années 1970, ainsi que sur le paradigme concurrent des *cultural studies*, avant d'en souligner les limites, les continuités et les évolutions à partir d'enquêtes récentes – tant quantitatives que qualitatives.

#### **Bibliographie indicative**

- BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.
- CERVILLE Maxime, QUEMENER Nelly, *Cultural studies*, Paris, Armand Colin, 2018.
- DARMON Muriel, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2011.
- FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin, 2016.
- RIVIÈRE Tiphaine, *La distinction. Librement inspiré du livre de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte/Delcourt, 2023 (bande dessinée).

### UE3.2 Domaines de la sociologie 2

#### **Anthropologie et sociologie des migrations (24h CM)**

##### **Hélène Kane**

Après une présentation des termes et chiffres permettant de décrire les migrations à l'échelle mondiale, ce cours introduira les principaux courants théoriques en anthropologie et sociologie des migrations. Les migrations seront abordées sous différents angles : les parcours migratoires et les trajectoires de mobilité sociale, les politiques migratoires, les discriminations, les insertions sociales et l'interculturalité. Des éclairages spécifiques seront apportés concernant les effets des migrations sur les modes de vie, la santé, les rapports de genre et de parenté. Les étudiant·e·s seront invité·e·s à adopter des postures réflexives sur des sujets sensibles et investis par des discours politiques et médiatiques, et à mobiliser des concepts permettant d'appréhender les diverses formes des migrations contemporaines.

##### **Bibliographie**

Sayad Abdelmalek, 1991 *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, 1991.

Tripier Maryse et Andrea Rea, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, Paris, 2003

#### **Syndicalisme, conflits, négociations (24h CM)**

##### **Erwan Lehoux**

Le travail est l'objet de lois, d'accords, de négociations collectives, de régulations mais aussi de conflits dans lesquels sont impliqués les employeurs et leurs représentants, les salariés et leurs représentants (syndicats, institutions représentatives du personnel) et les pouvoirs publics. Ce cours s'intéresse à l'évolution de ces acteurs, de leurs relations, aux institutions dans lesquelles ils se rencontrent ou s'affrontent, aux règles qu'ils créent, aux formes de conflits et de négociations qui sont mis en place, et ce aux niveaux de l'entreprise, de la branche, interprofessionnelle (national) et communautaire (Europe).

##### **Bibliographie**

Bevort A., Jobert A., Lallement M., Mias A. (dir.), 2012, *Dictionnaire du travail*, Paris, Presses Universitaires de France.

Bevort A., Jobert A., 2012, *Sociologie du travail : les relations professionnelles*, Paris, Armand Colin.

Giraud B., Yon K., Bérout S., 2018, *Sociologie politique du syndicalisme : Introduction à l'analyse sociologique des syndicats*, Paris, Armand Colin.

#### Unité d'Enseignements 4 : compétences transférables

##### **Anglais (18h TD)**

###### ***Martin Skinner***

Ce cours a pour but d'offrir aux étudiants un bref panorama d'introduction à la société et à la culture britannique. À l'aide d'articles journalistiques et tirés de magazine, le cours proposera d'aborder diverses thématiques (travail, culture, législation, éducation, histoire...) afin de renforcer la connaissance des étudiants sur la culture du monde anglo-saxon. Les étudiants seront notés à l'écrit, à l'oral et en compréhension orale.

##### **Préparation au projet personnel et professionnel étudiant (12h TD)**

###### ***Coordination BAIP***

Résumé à venir

##### **Méthodologie du travail universitaire 3 (10h TD)**

###### ***Laura Belenchombre***

Cet enseignement vise à initier les étudiant.e.s aux démarches et aux techniques intellectuelles spécifiques au travail universitaire. L'idée est leur permettre d'acquérir ou de conforter ce que nous pourrions appeler les "compétences universitaires de base", celles qui leur permettront de réussir leurs études supérieures. Ce semestre, intitulé « Exposer ses idées à l'écrit et à l'oral dans un cadre sociologique » se décompose en 5 séances sur les thèmes suivants : Acquérir un esprit scientifique et faire preuve d'esprit critique, Comprendre l'exercice de la dissertation, Développer une argumentation avec esprit critique, Comprendre l'exercice du commentaire de texte, Préparer une présentation orale, Perfectionner son écrit.

###### **Bibliographie :**

DIONNE, Bernard. *Pour réussir ; guide méthodologique pour les études et la recherche*, Cheneliere mcgraw-hill, 2013 (disponible à la BU)

**Culture numérique (10h TD)****Elise Prieur Gaston**

Cet enseignement vient compléter celui de L1 en approfondissant des connaissances sur les données numériques, sur la bureautique et sur les outils de recherche d'informations. Les notions abordées concerneront entre autres l'apprentissage et la maîtrise des différents outils numériques dédiés à la recherche, l'évaluation, la présentation et la transmission d'informations. Les étudiants auront la possibilité d'enrichir leur profil Pix. <http://pix.fr>.

**Unité d'Enseignements 5 : inégalités sanitaires et sociales****Protection sociale (24h CM)****Elise Lemerrier (CM)**

Après avoir exposé la construction historique du modèle français de protection sociale, ce cours interrogera quels sont les publics protégés et au nom de quelles légitimités. Ensuite, nous dresserons un panorama des différents professionnels qui concourent à ce secteur de l'action publique avant de conclure sur l'enjeu de la spatialisation de la question sociale.

**Bibliographie :**

Castel R., Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Folio, 1995.

Ion J. et Ravon B., Les travailleurs sociaux, Paris, La Découverte, 2012.

Lae J.F. et Murard N., L'argent des pauvres, la vie quotidienne en cité de transit, Paris, Seuil, 1985.

**Sciences sociales de la santé 1 (24h CM)****Yannick Le Henaff (CM)**

Cet enseignement, qui vise plus largement à interroger les évolutions politiques du monde de la santé, s'intéresse pour cette année et dans un premier temps à un phénomène (la médicalisation). Par ce biais, nous interrogerons le poids de la médecine dans nos quotidiens. Dans un second temps, nous analysons sociologiquement un produit, le médicament, questionnant à la fois les pratiques (de prescription et de consommation) mais également les processus allant de sa conception à sa mise sur le marché.

**Bibliographie :**

Fournie en cours

## Licence 2 Semestre 4

Responsable pédagogique : Hélène Kane

Unité d'enseignement	ECTS	Matière	CM (h)	TD (h)
UE1 <i>Travail, organisations et professions</i>	6	Sociologie des organisations	18	12
		Sociologie des professions	20	
UE2 <i>Maîtriser les méthodes sociologiques</i>	6	Les entretiens dans l'enquête qualitative		20
		Dépouillement d'une base de données		20
UE3 <i>Approfondissement disciplinaires</i>		Approfondissement en anthropologie	24	
		Approfondissement en science politique	24	
UE4 <i>Compétences transférables</i>	6	Anglais		18
		Préparation au projet personnel et professionnel étudiant		12
		Culture numérique		10
		Méthodologie du travail universitaire 4		10
UE5 <i>Personnalisée</i>		Sociologie du numérique	24	
	6	Sociologie des techniques	24	
<b>Totaux</b>	<b>30</b>			



*Unité d'Enseignements 1 : travail, organisations et professions*

**Sociologie des organisations (18h CM, 12h TD)**

**Jean-Louis Le Goff (CM et TD)**

Les organisations se sont modifiées et complexifiées depuis les années 1970-1980 en lien avec les transformations des modes de production, des manières de collaborer, de travailler, etc. Nous analyserons l'organisation sous l'angle des relations de pouvoir et de la production de règles.

**Bibliographie :**

Alter N. (1999), *La gestion du désordre en entreprise*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris.

Bernoux P., 2004 (3<sup>ème</sup> éd.), *Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*, Paris, Seuil.

Lafaye C. (2009), *La sociologie des organisations*, Nathan Université, Paris.

Reynaud J.-D. (1993), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, A. Colin, Paris.

Michel Crozier (1963), *Le phénomène bureaucratique*, Le Seuil.

Michel Crozier, Erhard Friedberg (1977), *L'acteur et le système*, Le Seuil.

### **Sociologie des professions (20h CM)**

#### **Romain Juston Morival (CM)**

Ce cours offre un panorama de la sociologie des professions, autour de ses théories, méthodes et études de cas. Son objectif est de transmettre les éléments fondamentaux de ce domaine important de la sociologie en vue de permettre le suivi, en L3 notamment, de cours plus spécialisés. Sa construction repose sur deux principes. Le premier concerne l'alternance entre des enjeux épistémologiques en lien avec les paradigmes centraux de la sociologie, et des études de cas (la médecine, le droit, l'expertise, l'art, et la politique). Le second concerne son lien à la sociologie du travail ce qui explique que deux séances au moins s'inscrivent dans le prolongement du CM de L1 de sociologie du travail (sur le genre et sur la santé au travail).

#### **Bibliographie**

Dubar Claude, Tripier Pierre, Boussard Valérie (1998, réédition 2015), *Sociologie des professions*, Armand Colin.

Demazière Didier et Gadéa Charles (dir.), 2009, *Sociologie des groupes professionnels, Acquis récents et nouveaux défis*, La Découverte

Vézinat Nadège (2016), *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 »,

### **Unité d'Enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 3**

#### **Les entretiens dans l'enquête qualitative (16h TD)**

##### **Elise Lemerrier, Laura Belenchombre**

Dans le prolongement du cours de première année sur l'observation, cet enseignement vise la découverte d'une autre méthode d'enquête qualitative : l'entretien. Le TD sera l'occasion d'apprendre les techniques de conduite d'entretien sociologique.

#### **Bibliographie**

Beaud S. et Weber F. (2010), *Le guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

#### **Dépouillement d'une base de données (20h TD)**

##### **Léo Joubert (responsable de la matière), Arthur Germain (TD), Clélia Legrand (TD) et Olivier Thierry (TD)**

Ce deuxième cours de l'année sera consacré à l'enquête quantitative sera l'occasion d'apprendre le dépouillement d'une base de données. Pour cela, seront mobilisés et rafraichis les acquis de la première année sur les tableaux croisés et les tris à plat.

*Unité d'Enseignements 3 : approfondissements disciplinaires*

**Approfondissement en anthropologie (24h CM)**

***Hélène Kane***

Ce cours proposera d'approfondir les connaissances des étudiants en anthropologie sous l'angle particulier de l'anthropologie de la parenté, qui constitue l'un des domaines de recherche fondateur de la discipline. Ce cours exposera comment différents courants théoriques ont abordés les questions de la parenté, distinguant notamment les approches par la filiation et par l'alliance. S'appuyant sur des textes classiques concernant différents terrains ethnographiques, il abordera également des problématiques actuelles telles que l'évolution des parentalités et des modes de résidence, les technologies sanitaires et la filiation.

**Bibliographie :**

Deliège, R. 2005. Anthropologie de la famille et de la parenté, Armand Colin.

Geraud, M. O. et Leservoisier, O. 2002. Les notions clefs de l'ethnologie. Analyses et textes. Paris, Armand Colin.

Godelier, M. 2004. Métamorphoses de la parenté. Paris, Fayard

**Approfondissement en science politique (24h CM)**

***Enseignant.e à venir (CM)***

Résumé à venir

*Unité d'Enseignements 4 : outils transversaux*

**Anglais (18h TD)**

***Thomas Grenet (TD)***

Ce cours a pour but d'offrir aux étudiants un bref panorama d'introduction à la société et à la culture américaine. A l'aide d'articles journalistiques et tirés de magazine, le cours proposera d'aborder diverses thématiques (travail, culture, législation, éducation, histoire...) afin de renforcer la connaissance des étudiants sur la culture du monde anglo-saxon. Les étudiants seront notés à l'écrit, à l'oral et en compréhension orale.

**Préparation au projet personnel et professionnel étudiant (12h TD)**

***Coordination BAIP***

Résumé à venir

**Culture numérique (10h TD)**

***Élise Prieur-Gaston et Maya Bellahsene***

Les notions de culture numérique abordées ce semestre viendront compléter les précédents cours avec entre autres un approfondissement des compétences sur le tableur et le traitement de données, et sur les notions essentielles de sécurité informatique. Les étudiants auront toujours la possibilité d'enrichir leur profil Pix et de passer la certification. <http://pix.fr>.

#### **Méthodologie du travail universitaire 4 (10h TD)**

***Laura Belenchombre***

Cet enseignement vise à initier les étudiant.e.s aux démarches et aux techniques intellectuelles spécifiques au travail universitaire. L'idée est leur permettre d'acquérir ou de conforter ce que nous pourrions appeler les "compétences universitaires de base", celles qui leur permettront de réussir leurs études supérieures. Ce semestre, intitulé « Construire et utiliser une bibliographie de sciences sociales » se décompose en 5 séances sur les thèmes suivants : Analyser un sujet et le traduire en mots clés, Recherche et usages des articles scientifiques, Recherche et usages des articles de presse, Utiliser Zotero (2 séances).

**Bibliographie :**

DIONNE, Bernard. *Pour réussir ; guide méthodologique pour les études et la recherche*, Cheneliere mcgraw-hill, 2013 (disponible à la BU)

## Unité d'Enseignements 5 : sciences, sociétés et responsabilité sociale 2

### **Sociologie du numérique (24h CM)**

**Léo Joubert**

Ce cours sera structuré autour de l'idée qu'appréhender le numérique en sociologie demande d'abord de définir la notion de numérique à l'aide de notions clés de la sociologie générale. L'enseignement sera structuré autour d'une perspective basée sur la notion d'interface, entendue comme un système de « règles ». Ces règles définissent ce qu'il est possible ou impossible de faire avec « l'information ». Dès lors, un usage devient une « activité » encadrée dans les règles de l'interface. Le « numérique », donc, est un « processus de diffusion des interfaces » dans des domaines d'activité variés.

Le cours montrera comment cette matrice conceptuelle peut être utilisée pour construire des objets sociologiques articulés à des domaines d'activités et des interfaces spécifiques. Pour chacun de ces grands types d'interfaces, nous verrons comment une dialectique entre des techniques (intelligence artificielle, duo clavier/souris, casque de réalité augmentée, standard d'interopérabilité...) et des usages propulse, stoppe, redémarre ou fait bifurquer des processus de diffusion.

### **Sociologie des techniques (24h CM)**

**Anne Bidois**

L'objectif de ce cours est d'interroger la place et le rôle assignés aux techniques dans nos sociétés, dans une perspective sociologique intégrant les apports d'autres disciplines telles que l'histoire, l'anthropologie, la philosophie. Des textes seront proposés comme support au cours.

#### **Bibliographie :**

Y. Gingras *Propos sur les sciences*, Paris, Raisons d'agir, 2008

Ch. Bonneuil et P-B. Joly, *Sciences techniques et société*, Paris, la Découverte, 2013.

Martin O., 2005, *Sociologie des sciences*, Paris, France, Armand Colin, 128 p.

## Licence 3 Semestre 5

Responsable pédagogique : Léo Joubert

Unité d'enseignement	ECTS	Matière	CM (h)	TD (h)
UE1 <i>Connaître et mobiliser les théories sociologiques</i>	6	Sociologie générale 2	24	18
UE2 <i>Maîtriser les méthodes sociologiques</i>	6	Analyse multivariée 1	8	14
		Atelier d'enquête 1		24
UE3 <i>Approfondissement des savoirs</i>	6	<b><u>1 UE à choisir parmi 2</u></b>		
		<b><u>UE3.1 : Domaines de la sociologie 3</u></b>		
		Identités et relations interethniques	24	
		Sociologie politique	24	
		<b><u>UE3.2 : Accompagnement et communication</u></b>		
		Sociologie de l'accompagnement	24	
		Communication et médias	24	
UE4 <i>Compétences transférables</i>	6	Anglais		24
		Préparer son stage		12
		Faire un CV et une lettre de motivation		12
UE5 <i>Personnalisée</i>	6	Sociologie du risque	24	
		Risque et santé	24	
<b>Totaux</b>	<b>30</b>			

*Unité d'enseignements 1 : connaître et mobiliser les théories sociologiques 2*

**Sociologie générale 2 (24h CM, 18h TD)**

***Elise Palomares (CM), Margot Roisin-Jonquières (TD) et Erwann Lehoux (TD)***

Ce cours vise à explorer la sociologie contemporaine (depuis les années 1950), sous ses aspects à la fois méthodologiques et théoriques. Les étudiant-es y apprendront à identifier les grands courants qui composent le paysage sociologique d'après-guerre (les courants centrés sur les acteurs, sur les structures sociales ou sur les situations). Pour chaque partie, nous présenterons les auteur-es et concepts centraux de ces courants. Ce cours est accompagné de TD qui, par la lecture de textes, permettra de mettre à l'épreuve les catégories d'analyse évoquées en cours.

**Bibliographie**

Béraud Céline et Coulmont Baptiste (2018), *Les courants contemporains de la sociologie*, Paris, PUF,

Lallement Michel (2019), « 50 ans de sociologie. Éléments pour un panorama », *Idées économiques et sociales*, vol. 195, no. 1, 2019, pp. 19-27.

*Unité d'enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 4*

**Analyses multivariées 1 (8h CM, 14h TD)**

***Léo Joubert (CM) et Jonas Didisse (TD)***

Sans excès de formalisme mathématique, il s'agira ici de continuer le travail déjà accompli durant les deux premières années sur les outils statistique et l'analyse des tris à plat et des tableaux croisés. Nous nous intéresserons à un problème simple à formuler et difficile à résoudre : la prise en compte de plusieurs sources de variations dans la construction d'un raisonnement sociologique. Les étudiants seront guidés dans la conception de tableaux à l'aide du logiciel R, auquel ce cours sera une première initiation.



**Atelier d'enquête (24h TD)**

*Hélène Kane, Yannick Le Hénaff et Erwan Lehoux*

Dans le cadre de ces ateliers les étudiants sont réunis par groupes d'une vingtaine et mènent, tout au long de l'année et sous la direction d'un enseignant, une **enquête collective sur un sujet choisi en début d'année**. L'objectif est d'initier les étudiants au travail de terrain et de problématisation. Ce travail se conclut par la rédaction d'un rapport de fin d'année et la présentation des résultats de l'enquête lors d'un colloque. Chaque enseignement propose un thème qui sera précisé en début d'année.

**Bibliographie :**

Beaud Stéphane et Weber Florence (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Coll. « Guides repères », La Découverte, Paris, pp. 7-132.

Paugam S., (sous la dir.), 2010, *L'enquête sociologique*, PUF.

Quivy R. et Campenhoudt Luc Van (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, pp. 3-151.

### Unité d'enseignements 3 : se spécialiser dans un domaine

#### 1 UE à choisir parmi 2

#### UE 3.1 : Domaines de la sociologie 3

##### **Identité et relations interethniques (24h CM)**

###### **Enseignant.e à venir**

Ce cours traite des différentes approches sociologiques et anthropologiques des notions d'identité et d'altérité. Les débats en sciences sociales sur l'identité ont émergé depuis les années 1970 en écho aux processus de décolonisation et à la constitution de nouveaux mouvements sociaux identitaires et s'appuie sur les fondements sémantiques et épistémologiques oscillant entre unité et unicité. Si les divers courants et écoles anthropologiques et sociologiques ont régulièrement proposé leur propre façon d'analyser l'identité et ses processus sociaux et culturels, des critiques sur la pertinence de ces conceptualisations émergent à la fin des années 1990 ; ceci favorisant des propositions de déconstruction de ce concept (Avanza et Laferté, 2005 ; Brubaker, 2001). Toutefois, l'identité, les identités font dorénavant partie de discours, de prises position, de pratiques sociales, voire même d'engagements qui s'inscrivent non seulement dans sphères médiatiques, politiques, culturelles, religieuses, mais aussi dans des trajectoires collectives ou individuelles. L'objectif de ce cours est d'apporter des bases de compréhension et d'interprétation à cette expansion des discours et positionnements identitaires dans les sociétés contemporaines, marqués notamment par la valorisation de l'individu et de sa réflexivité, par l'augmentation des inégalités, et par des incertitudes et des crises environnementales, sanitaires, politiques, économiques qui font l'actualité.

Des illustrations (études de cas par des textes scientifiques, documentaires, ou autres documents) seront présentées en cours et compléteront le cours.

###### **Bibliographie préliminaire :**

Avanza Marina & Laferté Gilles (2005), « Dépasser la 'construction des identités'? Identification, image sociale, appartenance », in *Genèses*, n°61, pp. 134-152.

Brubaker, Rogers (2001), « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°3, pp. 66-85.

Halpern, C., 2016. Identité(s), ed. Sciences Humaines

Molénat, X. (dir.), L'individu contemporain, ed. Sciences Humaines

## **Sociologie Politique (24h CM)**

### **Michalis Lianos**

On aborde ici la dimension politique des rapports sociaux. L'objectif principal du cours est d'éviter la naturalisation des formes politiques que les sociétés humaines connaissent et la mise en évidence du lien entre ces formes et les rapports sociohistoriques qui les font naître. On examine les régimes politiques, de la 'révolution néolithique' à nos jours, en tant que résultats institutionnels des pouvoirs économiques et sociaux, et le capitalisme en particulier en tant que mode intégré de gestion des rapports de classe dans la modernité. La conscience de la stratification sociale, l'évolution des formes du pouvoir, la différenciation sociopolitique des sujets (y compris en termes de genre), et le développement des idéologies et des utopies politiques représentent certains des thèmes traités.

### **Manuels facilitant la compréhension du cours :**

Dormagen J.-Y. & Mouchard D. (2015), *Introduction à la sociologie politique*, 4<sup>e</sup> éd., De Boeck, Paris.

Baudouin J. (1998), *Introduction à la sociologie politique*, Seuil, Paris.

Janoski T., Alford R.R., Hicks A.M., Schwartz M.A. (eds), (2005), *The Handbook of Political Sociology : States, Civil Societies, and Globalization*, Cambridge University Press, UK, 2005.

Neuman, W. Lawrence, *Power, State and Society: An Introduction to Political Sociology*. New York: McGraw-Hill.

Egan, Daniel and Levon A. Chorbajian (2005), *Power: A Critical Reader*, UpperSaddle River, NJ: Pearson Prentice Hall.

Clemens E.S. (2016), *What Is Political Sociology?*, Polity Press, Cambridge,.

### Travaux indispensables pour les questions d'examen fondées sur la bibliographie

Donzelot J., *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Seuil, Paris, 1994.

Machiavelli N., *Le prince*, 1513 (très nombreuses éditions)

Polanyi K., *La grande transformation*, Gallimard, Paris, 1984.

### Références majeures globales

Mann M., *The Sources of Social Power*, 1984-2012 (4 volumes) Cambridge University Press, Cambridge.

Harman C., *Une histoire populaire de l'humanité*, La Découverte, Paris, 2011.

### UE 3.2 : Accompagnement et communication

#### **Sociologie de l'accompagnement (24h CM)**

##### ***Jean-Louis Le Goff***

L'enseignement visera à donner une perspective historique, idéologique, politique des pratiques d'accompagnement devenues aujourd'hui incontournables dans la vie quotidienne. L'accompagnement comme processus qui cherche à responsabiliser est présent dans tous les domaines : socialisation, éducation, travail/emploi, justice, loisir, etc. Sa sociologie suppose donc d'en recenser les formes et d'en révéler les logiques au plan institutionnel au regard des effets qu'il produit : soutien, résilience mais aussi contrôle et assujettissement des individus.

##### **Bibliographie**

Astier I., (2007), Les nouvelles règles du social, Paris, PUF.

Giuliani F. (2013), Accompagner. Le travail social face à la précarité durable, PUR.

Paul, M. (2004), L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique, L'Harmattan.

## Communication et médias (24h CM)

**Pauline Clech**

Qu'est-ce qui crée la valeur d'une production culturelle ? Quelle place relative occupent les artistes, le marché, les médias, les institutions publiques ? Quels effets l'attribution d'une valeur différenciée (bon/mauvais) a-t-elle sur l'imaginaire d'une population et sur l'ordre social d'un pays ? Ce cours – qui s'inscrit dans la sociologie de l'art et des politiques culturelles – propose une plongée sociologique dans le milieu de l'art et de ses prescripteurs (artistes, programmeurs, journalistes, agents artistiques, etc.). À partir de l'analyse de cas concrets empruntés à différentes périodes historiques (de la naissance de l'impressionnisme à la difficile reconnaissance institutionnelle du hip hop), le cours questionnera comment le milieu artistique est traversé par des rapports de pouvoir, au détriment des classes populaires, des femmes, des individus racisés – relégués à la périphérie des espaces artistiques les plus consacrés. L'art – et les frontières entre art et non art – résulte d'une construction sociale et historique, traversée de luttes et de négociations. Le cours abordera les deux grands paradigmes visant à expliquer ces mécanismes (champ, monde), tout en proposant une approche socio-historique de la place du marché et de l'État.

### **Bibliographie indicative**

DUBOIS Vincent, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 2012.

ESCAFRE-DUBLET Angéline, *Culture et immigration. De la question sociale à l'enjeu politique (1958-2007)*, Rennes, PUR, 2014.

HAMMOU Karim, SONNETTE Marie (dir.), *40 ans de musiques hip-hop en France*, Paris, Presses de Sciences Po / Ministère de la Culture - DEPS, 2022.

PROVANSAL Mathilde. *Artistes mais femmes. Une enquête sociologique dans l'art contemporain*, Lyon, ENS Éditions, 2023.

RAVET Hyacinthe, *Sociologie des arts*, Paris, Armand Colin, 2015.

*Unité d'enseignements 4 : outils transversaux*

**Anglais (24h TD)**

***Enseignant.e à venir (TD)***

Le cours d'anglais est composé d'études de documents écrits et oraux authentiques, orientés vers l'entraînement à la compréhension et la réflexion sociologique pour commencer à se familiariser avec la recherche académique en anglais. Le thème de ce semestre porte sur les différences culturelles, les conséquences que les différentes échelles de valeurs ont sur une communauté, et la pérennité de certaines civilisations. Les étudiants sont évalués à l'écrit et à l'oral.

**Préparer son stage (12h TD)**

**Jean-Louis Le Goff (TD)**

Résumé à venir

**Faire un CV et une lettre de motivation (12h TD)**

***Coordination BAIP***

Résumé à venir

## Unité d'enseignements 5 : sciences, sociétés et responsabilité sociale 3

### **Sociologie du risque (24h CM)**

#### **Michalis Lianos (CM)**

Plus qu'un domaine d'étude, le risque est devenu une grille d'analyse des sociétés modernes à partir de la seconde guerre mondiale. La raison est simple : le risque n'est pas le danger ni l'urgence spontanée. C'est un effet de conscience. Par conséquent, il se construit à travers plusieurs évolutions, auxquelles il participe :

- i. La phénoménale maîtrise de notre monde, apportée par la technique et la science modernes. Elle conduit à la réduction des dangers et leur moindre tolérance. Plus on est en sécurité et moins on tolère l'insécurité (« paradoxe de la sécurité »).
- ii. La conscience de l'impact de la maîtrise industrielle, technique et scientifique humaine sur notre espèce et les autres. Nous avons la capacité de pratiquement tout détruire, y compris nous-mêmes. Cela, indirectement (croissance démographique, consommation augmentée) ou directement (conflits violents).
- iii. L'intolérance de l'impact négatif des autres sur nous-mêmes (individuation, émancipation, peur de victimation).
- iv. Les effets circulaires de i. , ii. et iii sur notre conscience (« réflexivité »).
- v. Les conséquences de cette réflexivité sur nos identités sociales, individuelles et collectives, et la conscience de responsabilité qui en découle.
- vi. La politisation du risque et sa transformation en outil de négociation et de gouvernance.

#### **Bibliographie**

Vous trouverez sur Universitice un dossier à télécharger avec quelques documents par cours. La problématique du risque en sciences sociales a émergé depuis les années 1970. Elle est donc internationale et développée en anglais. Ne soyez pas intimidé.e.s si vous ne lisez pas dans cette langue. Je développerai l'essentiel dans chaque cours. Inversement, faites tout votre possible pour améliorer votre capacité de lecture en anglais, de plus en plus tenue pour acquise pour travailler dans tous les secteurs aujourd'hui.

### **Risque et santé (24h CM)**

#### ***Romain Juston Morival (CM)***

Comment les sciences sociales ont-elles appréhendé le risque depuis les années 1980 ? Quelles sont les approches de la santé par ces sociologies du risque ? Pour répondre à ces questions, le cours est constitué en deux séquences. Après une introduction des travaux situés au croisement de la sociologie du risque et de la sociologie de la santé, un premier ensemble de séances est consacré aux approches critiques du “principe de prévention” (Moatti et Peretti-Watel, 2009). Cette séquence sera l’occasion de restituer les politiques de prévention dans l’histoire récente et en lien avec l’émergence des sciences comportementales vis-à-vis desquelles la sociologie apporte un contrepoint critique. Le second ensemble de séances présente plusieurs situations à risque pour la santé en explorant plus particulièrement le domaine de la santé au travail. Des cas concrets seront présentés (Covid, uberisation, addictions et bien-être au travail) pour offrir aux étudiant.e.s un premier panorama théorique et empirique des approches sociologiques du risque en matière de santé.



## Licence 3 Semestre 6

Responsable pédagogique : Léo Joubert

Unité d'enseignement	ECTS	Matière	CM (h)	TD (h)
UE1 <i>Analyser les inégalités</i>	6	Inégalités, stratification sociale	18	12
		Sociologie du genre	20	
UE2 <i>Maîtriser les méthodes sociologiques</i>	6	Analyse multivariée 2	8	14
		Atelier d'enquête 2		24
UE3 <i>Approfondissement des savoirs</i>	6	<b><u>1 UE à choisir parmi 2</u></b>		
		<b><u>UE3.1 : Domaine de la sociologie 4</u></b>		
		Sociologie de l'emploi	24	
		Sociologie urbaine 2	24	
		<b><u>UE3.2 : Santé</u></b>		
		Sciences sociales de la santé 2	24	
		Anthropologie de la santé	24	
UE4 <i>Stage</i>	6	Accompagnement en milieu professionnel		
		Stage		
UE5 <i>Personnalisée</i>	6	Analyser les controverses		36
		Sciences et sociétés	14	
<b>Totaux</b>	<b>30</b>			

## Unité d'enseignements 1 : analyser les inégalités

### **Inégalités, stratification sociale et mobilité (18hCM, 12h TD)**

**Violaine Girard (CM), chargée de TD à venir**

Le cours présente les notions, approches et débats théoriques qui sont mobilisés dans l'étude de la structuration de la société française contemporaine, ainsi que les principaux outils et données disponibles qui permettent de délimiter, évaluer, mesurer la dynamique des grands groupes sociaux et les inégalités associées. Seront également présentés des résultats de travaux sociologiques récents sur les inégalités sociales multidimensionnelles (de classe, de race et de genre) et sur la mobilité en France.

#### **Bibliographie**

Bilge S., « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, 2010/2 n° 176-177, p. 43-64.

Castel R., Chauvel L., Merlié D., Neveu E. et Piketty T., *Les mutations de la société française*, Paris, La Découverte, 2007.

Schwartz O., « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011. <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>

### **Sociologie du genre (20h CM)**

**Elise Lemerrier (CM)**

Dans le prolongement d'autres cours de la licence, cet enseignement vise à approfondir la maîtrise des débats théoriques et épistémologiques de ce champ de recherche. La première partie du cours présentera comment les lunettes du genre ont permis de repenser les conceptualisations classiques de la sociologie (travail, socialisation, politique...) et le développement de nouveaux champs de recherche (comme l'étude des sexualités, par exemple) La deuxième partie de ce cours reviendra sur les grands débats théoriques, notamment entre approches différentialistes, matérialistes et les théories critiques queer. Enfin, nous concluons cet enseignement en réfléchissant ensemble sur quelques enjeux au cœur de l'actualité scientifique et politique : le masculinisme, le déploiement de pratiques féministes durant l'enquête sociologique et les politiques visant une justice sociale multidimensionnelle (au sens où le genre est conçu comme construit et imbriqué avec les autres rapports de pouvoir).

#### **Bibliographie (voir universitice)**

Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., 2012, Introduction aux études sur le genre, Bruxelles, De Boeck, 357 p.

*Unité d'enseignements 2 : maîtriser les méthodes sociologiques 5*

**Analyses multivariées 2 (8h CM, 14h TD)**

***Léo Joubert (CM) et Yong Li (TD)***

Dans la continuité du semestre précédent, nous rafraichirons puis mettrons à profit les connaissances issues des manipulations sous R réalisées lors de la deuxième année pour faire, sur machine, des analyses en composantes principales (ACM) et des modèles de régressions logistiques qu'il s'agira d'interpréter. Comme au premier semestre, ce cours est structuré autour de la manipulation du logiciel R.

**Atelier d'enquête 2 (24h TD)**

**Hélène Kane, Yannick Le Hénaff et Erwan Lehoux**

Poursuite de l'enquête initiée en semestre 5.

Dans le cadre de ces ateliers les étudiants sont réunis par groupes d'une vingtaine et mènent, tout au long de l'année et sous la direction d'un enseignant, une enquête collective sur un sujet choisi en début d'année. L'objectif est d'initier les étudiants au travail de terrain et de problématisation. Ce travail se conclut par la rédaction d'un rapport de fin d'année et la présentation des résultats de l'enquête lors d'un colloque. Chaque enseignement propose un objet qui sera précisé en début d'année.

En outre, la validation, le suivi et l'évaluation du stage obligatoire du S6 sera faite dans le cadre des ateliers d'enquête sociologique.

**Bibliographie** : A préciser pour chaque groupe en début d'année.

*Unité d'enseignements 3 : se spécialiser dans un domaine*

**1 UE à choisir parmi 2**

**UE 3.1 : Travail, emploi et organisations**

**Sociologie de l'emploi (24h CM)**

**Marianne Le Gagneur (CM)**

L'objectif de ce cours est d'analyser les évolutions et les mutations structurelles du travail et de l'emploi. Après une approche théorique du marché du travail, nous analyserons les transformations de l'emploi, du travail, mais aussi du chômage et des chômeurs. Nous nous concentrons enfin sur l'âge et le genre du travail et de l'emploi.

**Bibliographie**

Alter N., 2012, *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses Universitaires de France.

Maruani M. (2011), *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.

Réseau de recherche MAGE (dir.), 2021, *Le genre au travail. Recherches féministes et luttes de femmes*, Paris, Éditions Syllepse

Maruani M., Reynaud E. (2004), *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte.

## **Sociologie urbaine 2 (24h CM)**

### ***Violaine Girard (CM)***

Le cours débute par une présentation des principaux travaux fondateurs de la sociologie urbaine afin de cerner leurs apports respectifs en termes de démarche sociologique pour l'étude du fait urbain. Il se poursuit avec deux grandes parties : la première consacrée aux dynamiques urbaines dans la France contemporaine et la seconde à l'articulation entre politiques urbaines, structuration du marché du logement et trajectoires résidentielles. Ce cours s'attache enfin à la façon dont ce champ de recherche contribue à la progression des connaissances sociologiques sur les rapports sociaux : classes, genre, race, etc.

Sur un plan méthodologique, ce cours est aussi l'occasion de vous familiariser avec certaines sources de données disponibles pour la recherche ainsi que pour les chargées d'étude, en premier lieu desquelles les données issues des recensements de l'Insee.

### **Manuels et ouvrages conseillés :**

Authier, Jean-Yves et Grafmeyer, Yves (2011), *Sociologie urbaine*, Paris : Armand Colin.

Grafmeyer, Yves et Joseph, Isaac (dir.) (2004), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Flammarion.

### UE 3.2 : Santé

#### **Sciences sociales de la santé 2 (24h CM)**

##### ***Yannick Le Henaff (CM)***

Cet enseignement s'attache à questionner les transformations politiques du monde de la santé. Dans la première partie du semestre, nous prendrons appui sur les associations de malade et les bouleversements que les « années SIDA » ont pu produire au tournant des années 1990. Dans notre deuxième partie du semestre, nous nous intéressons aux dynamiques des scandales sanitaires, sur la base d'études de cas (médiateur, « vache folle », etc.).

##### **Bibliographie**

Barbot J., (2002), *Les malades en mouvement, la médecine et la science à l'épreuve du SIDA*, Paris, Balland.

### **Anthropologie de la santé (24h CM)**

***Patrice Cohen (CM) et Hélène Kane (CM)***

Ce cours constitue une introduction à l'anthropologie de la santé, qui englobe aussi les courants d'anthropologie médicale et d'anthropologie de la maladie. Une première partie présentera les différentes phases historiques de la constitution de ce champ polymorphe de l'anthropologie vu tant du côté américain que français, sur la base des concepts utilisés et au travers d'illustrations par des textes scientifiques et de documentaires. Dans une seconde partie, c'est par une approche thématique que seront présentés quelques objets importants de l'anthropologie de la santé avec des illustrations récentes : les politiques de santé ; les situations contemporaines de pluralisme médical ou thérapeutique ; les technologies sanitaires.

### **Bibliographie**

Benoist, J. (1996), *Soigner au pluriel – Essais sur le pluralisme médical*, coll. Médecines du monde, Karthala, Paris, 516 p.

Fainzang, 2000. « La maladie comme objet pour l'anthropologie sociale », *Ethnologie comparée* n°1, Accès en ligne : <http://alor.univ-montp3/cerce/revue.htm>

Genest, S. et F. Saillant (eds) 2005. *Anthropologie médicale : ancrages locaux, défis globaux*, les Presses de l'université de Laval

Revue « *Anthropologie et Santé* », revue internationale francophone d'anthropologie de la santé, créée en 2010 et accessible en ligne

#### Unité d'enseignements 4 : stage

##### **Stage et accompagnement professionnel**

**Responsable : Yannick Le Hénaff**

Le stage professionnel que les étudiants doivent effectuer en troisième année de licence de sociologie est d'une durée de **deux semaines obligatoires (trois semaines conseillées)**.

**Modalités.** Les étudiants ont **trois** possibilités :

- 1-** Effectuer un stage en lien avec le **thème sociologique** retenu dans le cadre de l'un des **ateliers d'enquête** sociologique.
- 2-** Effectuer un stage en lien avec leur **projet professionnel** et de **poursuite d'étude**, en sollicitant le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et les enseignant-chercheur-es qui pourront les aider à s'orienter.
- 3-** Effectuer un stage en lien avec leur **activité salariée régulière**, en observant/occupant de **nouvelles fonctions**.

**Calendrier.** Les étudiant.es de L3 doivent effectuer un stage obligatoire de deux semaines minimums en avril 2023. Les cours du semestre 6 de la L3 auront lieu de la semaine 1 à la semaine 12, soit du 16 janvier 2023 au 15 avril 2023. Les semaines 13 et 14 du second semestre de la L3 seront banalisées pour les stages. Les 15 jours de congé (du 17 avril au 2 mai) peuvent également être utilisées pour votre stage. En résumé, la période de stage peut être programmée entre le lundi 17 avril 2023 et le vendredi 12 mai 2023. Alternativement, le stage pourra être **réparti sur plusieurs semaines du semestre 6**, pourvu qu'il soit compatible avec les plages horaires consacrées aux examens et aux cours.



## ETABLIR SA CONVENTION DE STAGE EN 3 ETAPES

**Étape 1. Définissez le lieu et le contenu de votre stage dès le premier semestre** en dialoguant avec les intervenants professionnels, les enseignants-chercheurs et l'organisation qui vous accueille : **faites-le valider par votre enseignant·e dans le cadre des ateliers** de licence.

**Étape 2. Vous avez trouvé un lieu de stage et vous l'avez fait valider (février 2023 au plus tard).**

**Étape 3. Circuit de la convention de stage**

**ATTENTION : Aucun stage ne peut débuter avant que la convention ne soit signée par toutes les parties.**

Pour obtenir une convention de stage vous devez vous connecter à l'application P-stage via votre ENT. L'identification se fait avec le login et le mot de passe de votre compte unique, rubrique « perso > scolarité > fichier stage »

Pour créer une convention cliquer ensuite sur l'onglet en haut à gauche intitulé « convention de stage » puis créer une nouvelle convention.

Après validation par le bureau des stages, vous recevrez une notification de P-stage pour imprimer votre convention à partir de la plateforme.

La convention est à imprimer en 3 exemplaires et doit être signée par : le représentant de l'organisme d'accueil, le tuteur de l'organisme d'accueil, l'enseignant référent, l'étudiant, l'établissement d'enseignement (université).

La convention doit être déposée dans le casier « conventions de stage » au rez-de-chaussée à l'entrée du service de la scolarité afin d'être signée par le directeur de l'UFR.

**L'étudiant stagiaire doit souscrire, auprès de la compagnie d'assurance de son choix, une assurance couvrant sa responsabilité civile** pour les dommages qu'il pourrait causer durant son stage dans l'entreprise. Cette responsabilité civile couvre aussi les trajets entre le domicile de l'étudiant et son lieu de stage.

L'étudiant récupère sa convention signée par la directrice de l'UFR à l'accueil du service de la scolarité.

**Pour les étudiants en Sciences de l'Éducation et Sociologie uniquement.** Les étudiant.e.s en sociologie doivent envoyer **après création de la convention, leur récapitulatif de stage par mail avec la responsabilité civile** au bureau des stages, à l'adresse suivante : [stages-shs@univ-rouen.fr](mailto:stages-shs@univ-rouen.fr).

Pour toute question, contactez : [stages-shs@univ-rouen.fr](mailto:stages-shs@univ-rouen.fr)

## Unité d'enseignements 5 : sciences, sociétés et responsabilité sociale 4

### Analyser les controverses (36h TD)

#### **Anne Bidois et Marion Charpenel**

Le cours propose de mener une **enquête collective** sur une controverse scientifique ou technique, et d'en restituer les résultats sous la forme d'un site web ou d'une création audiovisuelle. Ce cours s'appuie sur les méthodes des sciences sociales, notamment la **cartographie des controverses**, pour former les étudiant.e.s à l'analyse des **relations entre sciences, techniques et sociétés**. Il leur permet également d'acquérir des savoirs théoriques élémentaires en **sociologie des affaires, des scandales ou des grandes causes**. En s'intéressant à un sujet controversé et en étudiant la morphologie des débats – ses différents acteur.ice.s, leurs arguments et l'évolution des positions au fil du temps – les étudiant.e.s pourront mieux comprendre comment les découvertes scientifiques et les innovations techniques mettent la société « à l'épreuve », et entraînent parfois des conflits d'ordre éthique et politique.

Exemples du type de controverses qui pourront être étudiées : Faut-il vacciner contre les papillomavirus ? ; L'homéopathie peut-elle guérir ? ; Peut-on implanter des éoliennes au Mont Saint-Michel ? ; Vers la fin des semences libres ou paysannes ? etc.

#### **Bibliographie :**

Chevassus-au-Louis, Nicolas. Idées-L'entretien du mois avec Bruno Latour, « Nous construisons des outils pour évaluer les controverses », Recherche, 2011, vol. 42, no 456, p. 76. URL : <https://www.larecherche.fr/%C2%AB-nous-construisons-des-outils-pour-%C3%A9valuer-les-controverses-%C2%BB>

Debaz, Josquin. « Entre science et société, les controverses comme enquêtes collectives », *Zilsel*, vol. 2, no. 2, 2017, pp. 149-166.

Debaz, Josquin. « Controverse », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/controverse>

Lemieux, Cyril. « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 25, no. 1, 2007, pp. 191-212. URL : <https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-1-page-191.htm>

### **Sciences et sociétés (14h CM)**

***Bénédicte Percheron***

L'objectif de ce cours est d'appréhender les enjeux relevant de l'articulation entre sciences et société : comment se construit la connaissance scientifique ? comment l'opinion publique se positionne face aux enjeux scientifiques ? qui sont les experts légitimes ? la science est-elle une affaire de professionnels ou les amateurs ont-ils toute leur place ? autant de questions qui seront abordées dans cet enseignement.

#### **Bibliographie**

BONNEUIL C., JOLY P.-B., 2013, Sciences, techniques et société, Paris, France, La Découverte, 125 p.

GINGRAS Y., 2017, Sociologie des sciences, Paris, France, Presses universitaires de France.

MARTIN O., 2005, Sociologie des sciences, Paris, France, Armand Colin, 128 p.